

« LA REFORME » est votre journal. Il a toujours défendu et défendra vos droits et vos intérêts, comme aussi il se fera toujours le porte-parole de vos aspirations.
Adressez-vous à « LA REFORME » chaque fois que vous avez besoin d'un conseil ou de formules une plainte.

ACCORD DE PRINCIPES ANGLO-RUSSE SUR LE MAINTIEN DE LA PAIX DANS LE MOYEN-ORIENT

C'est un des rares résultats concrets de la visite de B. et K. à Londres

Londres (R) — On s'attend à ce que la Grande-Bretagne et la Russie expriment aujourd'hui leur souci de voir les Nations Unies mettre fin à la tension qui orévaient en Moyen-Orient.
Les sources diplomatiques disent que c'est probablement la seule entente sur les grandes questions internationales enregistrée à l'issue de dix jours d'entretiens entre leaders britanniques et soviétiques.
Le communiqué sera publié peu après le retour du maréchal Boulganine et de M. Khrouchtchev d'une visite rapide à Edimbourg, par laquelle ils concluent leur tournée en Grande-Bretagne.
Le Premier soviétique et le secrétaire du parti communiste doivent quitter demain Londres pour rentrer à Moscou. Après avoir donné ici une conférence de presse, ils rejoindront le croiseur soviétique qui les a amenés en Angleterre, ou reviendront directement à Moscou par un des avions de passagers à réaction russes du dernier modèle.
Le communiqué final sur lequel se sont mis d'accord Sir Anthony Eden et les leaders russes couvri-

ra toutes les discussions discutées ici. L'entente à laquelle ils sont arrivés quant à une action éventuelle pour pacifier l'hostilité arabo-israélienne ira probablement un peu au-delà des déclarations précédentes de l'Est et de l'Ouest sur la situation critique du Moyen-Orient.
Mais les sources diplomatiques disent qu'il n'est pas probable qu'elle contienne une assurance de la Russie qu'elle permettrait au Conseil de Sécurité de prendre une action contre la violation de l'armistice entre Israël et les pays arabes. Les diplomates britanniques ont cherché à s'assurer que la Russie n'emploierait pas le veto pour bloquer toute proposition d'agir.
LE PACTE DE BAGDAD
Mais un vif désaccord sur les objectifs du pacte de Bagdad, soutenu par l'Ouest, sur lequel la Russie rejette le blâme de la tension actuelle arabo-israélienne a empêché une compréhension profonde sur les problèmes du Moyen-Orient.
LE DESARMEMENT
Les propositions faites par la Russie pour réduire les différends entre l'Est et l'Ouest sur le désarmement mondial seront référées probablement au sous-comité de cinq nations de l'ONU qui tient ses assises à Londres en ce moment.
Le seul résultat positif susceptible de paraître aujourd'hui sera quelque accord de peu d'importance sur le développement des contacts anglo-soviétiques.

L'arrivée du nouveau consul général d'Italie



Ainsi que nous l'avons annoncé, le nouveau consul général d'Italie, Mme Nicola Moscato et leurs enfants, sont arrivés, hier, à Alexandrie par « l'Enotria ». Notre photo les montre, à leur débarquement, entourés du Dr. Lucia No Koch, consul-gérant le consulat et de M. Zolli. (Photo Pétraki — Réforme).

Eisenhower prêt à participer à une conférence "au sommet" sur le Moyen-Orient...

...s'il est sûr qu'une telle réunion servirait la cause de la paix

Washington, (AFP). — Le président Eisenhower a déclaré au cours de sa conférence de presse d'hier qu'il lui faudrait d'abord être convaincu de l'utilité d'une conférence « au sommet » entre les quatre grands, les nations arabes et Israël, avant d'accepter de participer à une telle conférence.
Il a souligné cependant que

le récent envoi en Méditerranée de quatre destroyers américains et la situation en Moyen-Orient. Les Etats-Unis, a-t-il souligné, espèrent simplement que la présence navale américaine exercera une influence stabilisatrice. Tel est également, dit-il encore, le rôle des forces navales américaines qui se trouvent dans la région de Formose et du Japon.
Hier ils ont assisté à un spectacle de ballet de la célèbre compagnie Sadler Wells au Covent Garden et ont longuement bavardé avec les danseurs après le spectacle.
VODKA POUR LE CHAUFFEUR
Londres (R) — Le maréchal Boulganine et M. Khrouchtchev ont récompensé hier soir leur chauffeur britannique d'âge mûr en lui offrant une bouteille de vodka pour sa façon impeccable de conduire.
Le chauffeur, Alfred « Sailor » Hughes, employé d'une maison qui loue des voitures depuis quarante ans, a reçu son cadeau des leaders russes dans leur appartement à l'hôtel.

M. CARAMANLIS demande que Chypre désigne une délégation responsable pour négocier

Athènes (AFP) — Intervenant dans un débat sur la question de Chypre, au Parlement hellénique, M. Constantin Caramanlis, président du Conseil, a exprimé le souhait que l'Ethnarchie de Chypre désigne une délégation dotée des pouvoirs nécessaires pour examiner, avec le gouvernement britannique, les conditions d'une reprise éventuelle des négociations.
« Je propose, a-t-il déclaré, que l'Ethnarchie de Chypre, désorganisée par la déportation de Mgr Makarios, nomme une délégation responsable qui se rendrait à Londres pour créer les conditions de nature à rétablir le dialogue interrompu ».
LA TENSION ENTRE GRECS ET TURCS A CHYPRE
Nicosie (R) — Le couvre-feu qui avait été imposé à la vieille ville fortifiée de Nicosie, lundi dernier, après des accrochages entre les communautés grecque et turque, a été levé aujourd'hui à 6 h. 30 a.m. jusqu'à 5 h. p.m.
Le couvre-feu sera remis en vigueur durant la journée s'il se produit quelque acte d'intimidation, de meurtre ou d'incendie.

LE PRESIDENT GRONCHI ET M. DE MARTINO A PARIS POUR D'IMPORTANTES ENTRETIENS POLITIQUES

L'Italie veut persuader la France de participer activement à la relance européenne

Paris, (AFP). — Le président de la République italienne fait en France une visite d'amitié. Mais il fait également une visite d'importance politique certaine. Il est venu avec le ministre des affaires étrangères, M. Gaetano Martino, exposer le point de vue de l'Italie sur les problèmes de l'heure. Il vient dire que pour les résoudre son pays désire coopérer avec la France qui est en effet considérée par l'Italie comme au cœur de toutes les solutions.
Quels sont ces problèmes ?
Le premier, qui est très général, consiste à donner ou à redonner une cohésion à la politique des principales puissances. Il apparaît à l'Italie que l'absence de cohésion a été la principale cause de difficultés que ces puissances ont eu individuellement à subir.
A la veille de la réunion du Conseil de l'Atlantique, l'occasion est propice, croit-on à Ro-

SENSATIONNELLE REVELATION D'UN SAVANT SOVIETIQUE

L'U.R.S.S. SERAIT SUR LE POINT DE CONTROLER L'ENERGIE DE LA FUSION THERMO-NUCLEAIRE

La France propose une conférence sur l'énergie solaire, éolienne et maritime

Londres. — (R.) — Le Dr. Ivan Kourchatov, chef des recherches atomiques russes, aurait dit-on partout aujourd'hui, étonné les savants britanniques en indiquant que la Russie est sur le point de contrôler l'énergie de la bombe à hydrogène pour l'employer à des usages pacifiques.
Le savant russe barbu a donné des détails sur les tentatives de son pays de « domestiquer » la bombe H. au cours d'une conférence qu'il a donnée hier devant 300 experts britanniques au centre de recherches atomiques de Harwell.
Le Dr. Kourchatov, qui accompagne Messieurs Boulganine et Khrouchtchev dans leur voyage en Grande-Bretagne aurait parlé avec une « remarquable franchise » et en donnant tous les détails.
Un journaliste spécialisé dans les questions scientifiques a dit : « Comme résultat de ces révélations, Harwell sera à même de reproduire les expériences russes et d'y ajouter ses propres progrès ».
Les rapports disent que le Dr. Kourchatov a aussi étonné ses auditeurs en indiquant que la Russie était de loin en avance sur la Grande-Bretagne — et probablement sur les Etats-Unis — dans la course pour domestiquer l'énergie atomique au service de l'industrie.

Il a traité des expériences russes pour parvenir à des réactions de « fusion », — la libération d'énergie de l'hydrogène en provoquant la fusion, à des températures terrifiantes, d'atomes d'hydrogène en atomes d'hélium. C'est ce qui se passe dans la bombe à hydrogène — avec des résultats destructeurs. Le problème des savants qui travaillent pour la paix est de contrôler cette émission d'énergie.
Le Dr. Kourchatov a relevé à son audience étonnée ce qu'il considère comme une annonce « nouvelle et sensationnelle » que les Russes avaient poussé leur recherches jusqu'au point où ils pouvaient réaliser une température d'un million de degrés centigrades, ce qui les met au seuil de l'utilisation de l'énergie par transmutation de l'hydrogène.
Il s'agit-là de la course industrielle du siècle, car le gagnant aura le moyen de tirer des sources illimitées d'énergie de l'eau ordinaire.
« Nous nous trouvons à un moment où aucun plan international, aucune étude ne devraient être négligées ou oubliées qui pourraient aider l'humanité à progresser » (a-t-il dit).
Malgré la proposition américaine d'étudier les applications de l'énergie atomique au développement économique, M. Abellin a dit qu'il était nécessaire de poursuivre des recherches dans d'autres domaines pour trouver et employer d'autres formes d'énergie que l'énergie nucléaire.
INTERESSANTE PROPOSITION FRANÇAISE
New-York. — (R.) — La France a proposé une conférence scientifique mondiale sur l'emploi de nouvelles sources d'énergie fournies par le soleil, le vent et la mer.
Cette proposition a été faite hier au conseil économique et social de l'ONU; en même temps les Etats-Unis demandent une étude de l'énergie atomique.
Le mémoire officiel du gouvernement français au conseil déclare qu'une conférence de ce type pourrait marquer un tournant de l'histoire et pourrait être considérée comme n'ayant déjà que trop tard vu le fait que ses buts seraient similaires à ceux de la conférence sur l'énergie atomique tenue à Genève en 1955.
M. Pierre Abellin, chef de la délégation française au Conseil, a dit que plusieurs pays a-

Grand succès d'un film grec à Cannes

Cannes, (AFP). — Le film grec « To Koritsi me ta mavra » (la fille en noir) de Michel O. Couranis, a remporté un vif succès ce soir au festival de Cannes. Déjà, l'an dernier, « Stella », du même réalisateur, avait été très remarqué.
Le public a paru suivre avec beaucoup d'intérêt cette histoire d'amour contrarié pour des raisons de préjugés bourgeois, qui se déroule dans le cadre enchanteur de l'île Hydra.
L'opérateur a su faire chanter le blanc et le noir avec autant de bonheur que d'autres toute la gamme des couleurs.
On a même applaudi en cours de projection, ce qui ne s'était pas encore produit les jours précédents : ce fut pour le morceau de bravoure que constitue le naufrage de la barque dans laquelle le héros du film a emmené une dizaine d'enfants en promenade. Mais c'est surtout l'héroïne, Elie Mambeti, qui a remporté tous les suffrages. Sa noblesse d'allure, la beauté mystérieuse de son visage, ont séduit tous les festivaliers habitués à des pin-up plus tapageuses.
Denis Mariou, un des critiques les plus éminents, dont les ouvrages cinématographiques font autorité, déclarait ce soir en parlant de la jeune actrice grecque : « C'est Greta Garbo avant son départ à Hollywood ».

Deux diplomates soviétiques expulsés des U.S.A.

Washington (R) — Deux membres de la délégation soviétique aux Nations Unies ont été expulsés des Etats-Unis hier parce qu'ils « ne sont plus désirables » à la suite de leurs activités dans la « rééducation » de cinq marins soviétiques du « Tuapse » qui avaient demandé asile aux U.S.A.

PROMENADE A TRAVERS LA PRESSE

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à demain notre rubrique « Promenade à travers la Presse ».

77 sionistes déferés en Cour d'Assises

Ils sont accusés de faux dans les documents publics pour faciliter le départ des sionistes à l'étranger

La Chambre des Mises en Accusation du tribunal du Caire vient de déferer en Cour d'Assises soixante dix-sept Juifs locaux accusés de faux et d'usage de faux pour faciliter la sortie des sionistes du territoire égyptien. Ils sont accusés d'avoir, avec la complicité d'un inconnu, réussi à fournir de fausses pièces d'identité aux ser-

grâce auxquelles des certificats de naissance ont été délivrés à plusieurs dizaines de Juifs résidant au Caire pour leur permettre d'obtenir la feuille de route avec laquelle ils pouvaient quitter le pays. Les dits documents portaient de fausses signatures attribuées à certains hauts fonctionnaires du Ministère de l'Hygiène Publique.

Renaissance de la Cigarette Orientale

BESHIR

« La Cigarette Egyptienne de distinction »
ARÔME FIN - GOÛT EXQUIS

SALLOUM FRERES
ALEXANDRIE
FONDÉE en 1906

20 Cigarettes P.T. 9

« LA RELANCE EUROPEENNE »

Il y a un autre fossé à franchir et qui, dans l'opinion de l'Italie, ne peut être franchi sans la France: c'est celui de la « relance européenne ». L'Italie marque une certaine impatience à aller de l'avant.
Quelle forme concrète peuvent prendre les prochains actes dans le domaine européen ? Il y a l'« Euratom » et l'Italie est favorable. Mais les Italiens voient des progrès d'ordre politique. On songe à Rome à la possibilité de créer un parlement européen électif. On songe également à la création d'un organisme économique exerçant une direction générale, direction qui seule pourrait dominer sans dommage des intérêts nationaux.

aristes nuisibles à l'intérêt général. Savoir si la France est vraiment disposée à la relance européenne est l'une des questions auxquelles le président et le ministre viennent à Paris chercher la réponse. Ils parleront du désarmement et répèteront que, dans leur esprit, les deux problèmes sont liés. M. Martino a émis l'idée ingénieuse de lier dans le temps un pacte sur le désarmement à un accord sur la réunification de l'Allemagne.
LE LEVANT
Des conversations sur les questions du jour doivent nécessairement porter aussi sur les affaires d'Afrique — Levant. L'Italie a des atouts dont elle peut faire bénéficier les autres puissances démocratiques, et elle a des valeurs réelles, des valeurs humaines dont les intérêts sont intimement liés à celui des autres puissances.

Aujourd'hui

JEUDI 26 AVRIL 1956 — 117ème jour de l'année

FETE A SOUHAITER: SAINT CLET

SEANCE DE CINEMA à 1 h. 15 p.m. au Métro, donnée par le Ciné-Club Méliès. Au programme: « Il était une fois un roi » de Vanick (en première vision).

COURTS METRAGES à 7 h. p.m. aux Amities Françaises: 1) L'ABC des outils à main; 2) L'ABC de la combustion intérieure; 3) A la recherche du point.

SEANCE DE CINEMA à 7 h. p.m. à la Salle St. François Xavier. Au programme: « Le vrai coupable ».

VERNISSAGE de l'exposition des oeuvres: « L'Atelier d'Art au Village » à 11 h. a.m. au Musée des Beaux-Arts.

CONFERENCE MEDICALE de Prof. Dr. Njis Aliwalli à 12 h. à la Faculté de Médecine d'Alexandrie.

CINEGUIDE

RADIO — Tél. 30282 — « Storm Fear » (Cornal Wilde, Jean Wallace).

AMIR — Tél. 31832 — « Night without Sleep » (Linda Darrell, Gary Merrick). Comédie dramatique hallucinante.

STRAND — Tél. 22322 — « 24 hours of a woman's life » (Merle Oberon, Richard Todd). Une femme croit sauver un jouvencot par son amour, mais celui-ci est repris par son vice.

ALHAMBRA — Tél. 29054 — « Vera Cruz » (Gary Cooper, Burt Lancaster). Deux aventuriers dressés l'un contre l'autre dans une chasse au trésor.

ROYAL — Tél. 26329 — « Magic Fire » (Yvonne de Carlo, Carlos Thompson). La vie et les amours de Richard Wagner.

RIALTO — Tél. 24694 — « Hell's Half Acre » (Wendell Corey, Evelyn Keyes). Une tragédie mystérieuse dans le quartier louche de Honolulu.

RIO — Tél. 29038 — « Le Ragazzo di Sanfreddiano » (Rossana Podestà, Antonio Cifariello). Cinq jeunes filles d'un quartier de Florence avec leurs problèmes individuels, leurs joies et leurs amours.

FERIAL — Tél. 21233 — « Premier amour » (Aval Gharani, Samia Gamal, Mohamed Marei). 5ème semaine.

METRO — Tél. 22850/22855 — « The Swan » Cinémascope en couleur (Grace Kelly, Alec Guinness) d'après l'oeuvre de Molnar. L'histoire d'une belle princesse qui s'éveille à l'amour.

LA GAITE — Tél. 71225 — « Blackboard Jungle » (Glenn Ford, Anne Francis). Drame de la jeunesse estudiantine dévoyée.

ODEON — Tél. 71866 — « Woman's World » (Clifton Webb, June Allyson). Un homme sera choisi pour une promotion selon les mérites de sa femme.

METROPOLITAN — Tél. 71682 — « Senza Veli » (Isa Barazzza, Gino Matta). Comédie brillante et sentimentale.

SPORTING PALACE — Tél. 71959 — « Iahn El KheLOUD » (Faten Hamama, Farid El Atrache). Film égyptien.

PLAZA — Tél. 20822 — « Men of the Fighting Lady » (Van Johnson, Keenan Wynn). Film d'aventures et d'action héroïque.

CASINO PALAIS MONTAZAH NIGHT-CLUB — Dîners dansants avec l'orchestre de Billy Gromala.

WINDSOR NIGHT-CLUB — Tél. 26700 — Chaque soir musique de danse avec Aldo et son orchestre.

RITROVO — Tél. 22255 — Dîners dansants. Tous les soirs dîners dansants. Baclou et son orchestre.

LA GRENOUILLE (Stanley) — Tél. 60502 — Night-Club. Restaurant. Au micro la belle espagnole GINA MARCEL. Au piano UGO.

ASTROUDIS — Rue Fouad — Tél. 29609 — Apéritif - Thé - Bar - Restaurant - Night-Club. Trio Baclou avec Steve.

DEAUVILLE (Stanley) — Orchestre complet avec Scicluna et Moni au micro.

SANTA LUCIA — Tél. 20332 — Restaurant - Bar - Night-Club. Tous les soirs FON SEARS et son Trio.

L'AGLON — Tél. 26610 — Restaurant. Dîners dansants avec l'orchestre de « GEO D'ANDREA ». Au micro: Mary Lou.

Imprimerie PROGACCIA — Tél. 28628

ALEXANDRIE, notre ville...

LE FILM DE LA COMMISSION MUNICIPALE D'HIER

Raiet d'une demande de transformer une partie du jardin Nubar en club sportif.

Il faut plaindre sincèrement les fonctionnaires de la Municipalité, condamnés à travailler non seulement au milieu de nuages de poussière mais dans une atmosphère des plus malsaines, non seulement au milieu d'un insupportable tintamarre de coups de marteau et de chutes de pierres mais en s'exposant au danger de voir leur tomber sur la tête — comme ce fut notre cas, hier — un pan de mur ou les restes d'une poutrelle pourrie.

Et ce n'est pas tout: la salle des séances, cette belle salle qui résonne, encore, de la voix puissante du Baron Van den Bosch — et, avant lui, du Baron de Menasse — d'Alfred Lian, Albert Eman, Constantin Choremis, Michel Salvago, Alby, Arcache, Telemat, Zaki Ragab, Mansour pachà Yousef, Amin pachà Yehia, Abdallah pachà El Gheriani et de tant d'Alexandriens qui furent l'Alexandrie d'aujourd'hui — la salle des séances, disons-nous, est couverte de poussière; un bon coup de balai, un torchon humide, un coup de plumeau ou un rapide astiquage du parquet auraient certainement donné un aspect plus digne à notre petit Parlement alexandrin.

Mais, passons, et ne parlons ni des huit mille livres qu'a coûtées le transfert provisoire de l'Administration technique, ni des cinquante ou cinquante-cinq mille livres qu'il a coûtées, jusqu'ici, les travaux d'entretien.

L'Assemblée décide de réduire, à partir du 1er Mai 1956, de 30% le loyer des nouveaux magasins établis près du tribunal national à l'intention des commerçants qui ont été expulsés du quartier Midan pour le percement du Bid. El Nasr; elle adopte une suggestion de Mme Marzouk tendant à examiner les questions d'ordre social que soulève l'ensemble du problème.

La Commission rassemble les propositions tendant à ce que la Municipalité assume la moitié des frais nécessaires pour l'élevement des lignes des tramways de certaines rues ou du changement de l'itinéraire, à charge par l'Administration du Transport Général d'en assurer l'autre moitié; elle approuve après les explications fournies par l'ing. Osman Hafiz; il s'agit de la bagatelle de L.E. 32.000.

Elle prend, ensuite, connaissance d'une demande de l'Organisation des Jeunes Alexandrines tendant à obtenir une partie du Jardin Nubar pour en faire un terrain de sport et servir à ses manifestations sociales.

Cet employé ajouta, également, — rapporte notre confrère « Al Akhbar » — qu'attendu qu'il était le seul commis à remplir cette charge au service des saisies, on ne pouvait lui reprocher aucune négligence, vu l'énormité du travail en souffrance.

Le 2ème Chambre du tribunal administratif, présidé par Me. Abdel Aziz El-Bahlawi, vient de décider qu'il a lieu d'annuler la peine disciplinaire susvisée en condamnant l'administration aux frais.

« On ne peut, dit le jugement, attribuer le désordre et le retard constatés à la maamouriya au fait de l'employé, attendu que la maamouriya a, à plus d'une reprise, été réorganisée... »

Le mari avait saisi le tribunal du statut personnel du Caire d'une demande de divorce, en alléguant que tous les enfants qu'il avait eus de sa femme étaient morts et qu'après la mort du dernier, en 1946, sa femme avait été atteinte de troubles nerveux et qu'elle avait quitté le domicile conjugal.

« Al Akhbar » qui rapporte les détails de cette affaire, ajoute: Le mari, qui est de famille très aisée, voudrait se marier pour avoir un héritier. Sa femme et lui-même avaient, dans ces conditions, convenu de divorcer.

Mais le tribunal, présidé par Me. Ibrahim Aly, vient de rejeter cette demande, pour les considérations ci-après: « Le divorce ne peut être prononcé qu'en vertu d'un jugement du tribunal et pour des motifs très limités. L'accord des conjoints en vue du divorce, quand le divorce n'est pas autorisé, ne lie pas le tribunal. »

Le résultat, d'autre part, que les parties sont mariées depuis 20 ans ou plus. Rien, durant cette longue période, n'est venu troubler la sérénité de leurs rapports. Le mari veut, il est vrai, un enfant pour hériter de ses biens. Les enfants qu'ils ont eus sont morts, mais celle-ci ne constitue pas, de l'avis du tribunal, un motif qui rend valable l'accord entre parties d'arriver à un divorce.

Bien que, par ailleurs, une séparation de plus de trois ans puisse être une cause de divorce, le tribunal estime que, dans le cas de l'espèce, cette raison n'est pas suffisante étant donné que les conjoints ont déclaré, à l'audience, qu'il n'existait entre eux aucun sentiment de haine...

« LES NOUVELLES »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

M. Bassili proteste car il ne faut pas priver la ville de ses jardins; donnons aux Jeunes Alexandrines un autre terrain.

Mme Marzouk abonde dans ce sens et souligne que sept jardins publics ont été défectueux; il faut penser au peuple.

L'ingénieur en chef insisté pour que la demande soit acceptée, mais le Dr. Wahbi se rallie à l'opposition et insiste pour que la masse du public conserve ses droits.

Notre refus formel de laisser les tram passer par là, ajoute M. Bassili, est justifié par la détermination de conserver toute l'étendue du jardin Nubar. Le comble serait de couper tous les arbres et d'y installer ce que l'on appelle un centre sportif et social.

Mme Marzouk: D'abord l'intérêt public et nous devons avoir le courage d'écarter certaines considérations. Après un échange de vues marqué par le diapason de plus en plus élevé des voix, la demande est écartée, laissant à demander un autre emplacement qui sera, ensuite, soumis au Comité du Tanzim.

Enfin, la Commission approuve l'octroi de gratifications aux dessinateurs qui ont participé aux nouveaux travaux d'alignement puis séance à huis-clos pour diverses questions intéressant les fonctionnaires. — M.B.

Responsabilité de l'Administration fiscale et non du fonctionnaire

L'Administration des Impôts a dans ses rapports, signalé l'augmentation du travail, qui n'était plus en rapport avec les capacités de rendement d'un seul commis...

Ce commis saisit le tribunal administratif du Conseil d'Etat demandant l'annulation de la mesure disciplinaire, alléguant que la cause véritable du détournement des biens saisis était pas imputable à sa négligence, mais à l'insuffisance... du personnel à la maamouriya des impôts d'Attarine, insuffisance grave qui avait été signalée plusieurs fois. Mais l'Administration n'avait pas procédé aux nominations des effectifs indispensables à cet effet.

Cet employé ajouta, également, — rapporte notre confrère « Al Akhbar » — qu'attendu qu'il était le seul commis à remplir cette charge au service des saisies, on ne pouvait lui reprocher aucune négligence, vu l'énormité du travail en souffrance.

Le 2ème Chambre du tribunal administratif, présidé par Me. Abdel Aziz El-Bahlawi, vient de décider qu'il a lieu d'annuler la peine disciplinaire susvisée en condamnant l'administration aux frais.

« On ne peut, dit le jugement, attribuer le désordre et le retard constatés à la maamouriya au fait de l'employé, attendu que la maamouriya a, à plus d'une reprise, été réorganisée... »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

ON EN PARLE POUR UNE MECHE...

Une dame en instance de divorce était allée en promenade en auto avec son ex-mari venu voir leur enfant. En cours de route elle s'avisa de sortir une meche de cheveux de son mari. Mal lui en prit car ce meche, l'a trahie au poste de police.

Vraiment le mari s'est fâché pour bien peu de choses, a moins que menacé de calvitie, il ne tienne à conserver précieusement les rares cheveux qui lui restent. Mais il aurait pu faire preuve d'un peu plus de générosité une fois que le mal était fait.

La femme, a argué pour sa défense, qu'elle aime toujours son mari et qu'un sorcier lui avait promis de le faire revenir à elle si elle pouvait lui prouver une meche de ses cheveux. D'où le geste dont elle a dû subir les conséquences humiliantes.

Cette histoire est un fond assez émouvant et je m'étonne comment le mari ne s'est pas lassé d'attendre devant une femme qui continue de l'aimer et qui en est arrivée à écouter, le premier charlatan venu dans l'espoir de se réconcilier avec son époux.

Pour une petite meche, point n'était besoin de se faire des cheveux.

Mais peut-être que le mari ne voulait point subir le sort de ce personnage célèbre qui a passé dans l'histoire pour avoir perdu ses tifs à un moment inopportuniste.

Tout le monde se voit pas passer à l'Abadon... de coiffure. GEO.

On nous demande...

Etant un lecteur assidu de votre journal « La Réforme », je vous informe qu'en son temps et précisément le 2 mai 1955, j'ai lu l'article concernant le nouveau projet de loi pour importants amendements au contrat de travail; depuis ce jour-là, je n'ai plus trouvé aucun autre article de ce sujet. Est-ce que cette loi n'a pas eu encore suite, et on doit se baser toujours sur le décret-loi No. 317 de 1952?

Une réponse au nom de Jean m'obligerait beaucoup. Merci d'avance. — Jean B.

« Réponse »

Au décret-loi No. 317 du 4 décembre 1952, portant réglementation du contrat individuel de travail, n'ont été apportées que les modifications édictées par les deux lois Nos. 165 et 309 de 1953.

Les amendements à ces lois, qui avaient fait l'objet d'une étude en 1955, n'ont pas été promulgués. C'est donc toujours le décret-loi No. 317 de 1952, modifié par les deux lois ci-dessus qui continue à régir les relations entre travailleurs et employeurs.

« Vos Nouvelles de Vendredi »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

UNE PENSEE

La mort est ce que nous comprenons le plus tard, et ce que nous cherchons à comprendre le plus tôt. Sacha Guitry.

Une histoire gaie

La fille de la concierge vient d'accoucher. Tout le monde est heureux. A vrai dire, l'accouchement n'est pas encore terminé. Mais on se congratule. On sait que ce sera un bel enfant.

La sage-femme a un peu laissé tomber sa patiente pour venir trinquer avec ceux qui ne font rien. C'est alors que dans la chambre où repose la maman, on entend une petite voix qui demande: — Cordon, s'il vous plait!

Savez-vous...

QU'UN GRAIN DE MAIS A GERME DANS L'OREILLE D'UN ENFANT

Un grain de maïs a germé dans l'oreille d'un enfant de sept ans, Giuliano Pedroni, habitant Rougo, dans la banlieue de Pô. L'enfant se plaignait de violentes douleurs dans une oreille, ses parents l'avaient conduit chez un spécialiste, qui retira du fond du conduit auditif de l'enfant un grain de maïs germé.

LE TEMPS QUIL FAIT

Température en baisse. Vents du Nord-Ouest. Ciel nuageux. On a enregistré hier: Max. Min. Le Caire... 35 20

Alexandrie... 24 19

Port-Said... 32 18

Suez... 35 20

Minia... 42 14

Assiout... 39 18

Louxor... 41 17

Assouan... 42 18

RADIO

12.30—Pêle-mêle.

13.15—Bal musette.

13.30—Les cours du coton.

13.33—Ils chantent pour vous.

14.00—Journal parlé.

14.10—Vladimir Goldschmann dirige le Concert Arts Orchestra.

14.30—Programme allemand.

17.00—Votre thé en musique.

17.30—La demi-heure des jeunes, présentée par Micheline.

18.00—Programme grec.

19.00—Programme italien.

20.00—Programme anglais.

21.00—Journal parlé.

21.10—Les refrains que vous aimez.

21.30—Un conte radiophonique.

21.40—Les refrains que vous aimez.

VENDREDI MATIN

7.30—Réveil en musique.

8.00—Journal parlé.

8.10—Réveil en musique.

9.00—André Kostelanetz et son orchestre.

9.30—Helen Ward et Hoagy Carmichael.

10.00—Musique de l'Amérique Latine.

10.30—Cavalcade de chansons.

11.00—Concert symphonique.

— Tchakowsky: Ouverture Solennelle «1812» op. 49.

— Berg: Concerto pour violon et orchestre. André Gerler (violin).

— Baladrev: Symphonie en ut majeur.

PROGRAMME ETRANGER

17.00—«L'uomo che sorride», de Bonelli (Rome).

18.15—Extraits d'oeuvres lyriques (Brazza).

20.01—Concert classique (Paris).

21.15—Sélections, variétés, musique (Beyrouth).

23.45—Récital de chant et piano (Rome).

ECHOS

LE MINISTRE DE LA GUERRE — Le général Abdel Hakim Amer, ministre de la Guerre et de la Marine et Commandant en chef des Forces Armées, est attendu ce matin à Alexandrie.

Il présidera à 16 heures, la cérémonie organisée par l'Administration des Ports et Phares, au cours de laquelle sera hissé le pavillon égyptien sur le bateau de sauvetage « Nasser » construit dans les chantiers japonais et récemment arrivé à Alexandrie.

LE MINISTRE DE L'ORIENTATION NATIONALE, Me. Fathi Radwan, est attendu aujourd'hui à Alexandrie en compagnie du Leva Hassan Fahmi Ragab, sous-secrétaire d'Etat au ministère de la Guerre pour les ministères.

Le ministre visitera Aboukir et l'aéroport de Noulha pour se rendre compte des possibilités de les transformer en centres touristiques.

LE GOUVERNEUR D'ALEXANDRIE a rendu visite, hier, au Conseil Général de Libye, M. Ibrahim Ben Halim, rue du Port Est.

MARIAGE

M. IVAN KATARINCEK et Mlle IRENE VALASSOPOULO mariés.

Les femmes arabes au Congrès de Venise

Mme Doria Chafik, présidente de l'Association féministe « Bent El-Nil », vient de rentrer à Alexandrie après avoir pris part à la réunion de l'exécutif du Conseil international des femmes qui eut lieu à Venise du 15 au 22 avril.

Un des événements les plus importants de cette réunion fut l'opposition unanime de tous les pays arabes représentés à Venise à l'admission du Conseil national des femmes d'Israël au sein du Conseil international des femmes avant que les problèmes concernant la Palestine et spécialement celui des réfugiés arabes ne soient résolus dans le sens de la légitimité de tous les droits des pays arabes.

Rappelons que le siège alexandrin de « Bent El-Nil » a été liquidé depuis quelque temps.

Un avocat plaide depuis 3 ans dirige quatre « confrères » et gagne 500 L.E. par mois...

MAIS IL N'EST PAS INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE. — Le cas d'un avocat, non inscrit au Barreau mais ayant plaidé pendant plus de trois années, préoccupe depuis quelques jours autant les autorités judiciaires que le Conseil de l'Ordre.

Cet «avocat» ayant demeuré une cabine sur une des grandes plages d'Alexandrie, la Municipalité s'est adressée au Secrétaire du Conseil de l'Ordre pour s'assurer de son identité.

Quelle ne fut pas sa surprise d'apprendre que le requérant était complètement ignoré, n'étant pas du tout inscrit, etc., etc.

Or, on sait que l'avocat en question plaide depuis plus de trois années, qu'il a quatre collaborateurs d'inscrits au Tableau et que les revenus de son étude atteignent — et, souvent, dépassent — cinq cents livres par mois.

Plus encore: on sait qu'il occupait un poste important au Parquet d'où il avait été éliminé lors du mouvement d'épuration.

Il reste à savoir si les autorités judiciaires réserveront au jugement, obtenu par un «avocat» non autorisé à plaider et, par conséquent, sans qualité.

« Vos Nouvelles de Vendredi »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

« Vos Nouvelles de Vendredi »

JEAN COURTOT
1, RUE YOUNG
TEL. 28557

ACTUELLEMENT présente SA COLLECTION D'ETE MODELES HAUTE COUTURE



ACTUELLEMENT

CINEMA GAITE
IBRAH

NOS CORRESPONDANTS NOUS ECRIVENT

LE CONFLIT DE PALESTINE et la position internationale de l'Italie en Méditerranée

(De notre correspondant particulier)

Rome, Avril.

Le Secrétaire Général des Nations Unies, M. Dag Hammarskjöld, a initié à Rome la mission que lui a confiée le Conseil de Sécurité, pour trouver les moyens en vue de réduire la tension existant sur la ligne d'armistice entre Israël et les Etats Arabes. C'est une tension qui peut engendrer, d'un moment à l'autre, un conflit dont les conséquences, dans l'espace et le temps, sont imprévisibles. La tâche de M. Hammarskjöld est une mission d'exploration et d'information. En vertu du mandat que lui confia l'unanimité, le Conseil de Sécurité, le Secrétaire de l'ONU se rend sur les lieux pour prendre contact avec toutes les parties en cause au Conseil de Sécurité. L'optimisme est d'usage, mais le Conseil de Sécurité — en particulier par la bouche du représentant de la France — a mis en garde contre un excès d'optimisme et de naïveté.

S'agissant d'une mission de paix et de paix surtout en Méditerranée, nous sommes heureux de dire que le peuple italien souhaite sincèrement que la mission de M. Hammarskjöld aboutisse à des résultats positifs attendus anxieusement partout. L'Italie qui n'a aucun litige en Afrique et en Asie et est une amie sincère de tous, désire de tous les peuples riverains de la Méditerranée est prête à déployer tous les instruments diplomatiques dont elle dispose, pour apporter une contribution active à la cause de la paix, dans un secteur méditerranéen si agité. Mais nous pensons que cela ne doit pas signifier que l'Italie se propose de déployer — ainsi que certaines rumeurs le font croire — une médiation active, ni pour son compte ni pour le compte de tiers. Ce n'est pas le cas, en effet, de tenter de tirer les marrons du feu pour le compte de tiers. Là où le Secrétaire Général de l'ONU nous parle de médiation, il serait imprudent de parler de médiation italienne. Il en est ainsi pour le conflit arabo-Israélien, comme pour les autres conflits actuels en Méditerranée. Le premier enseignement

d'une bonne diplomatie est que les médiations ne se font que lorsqu'il y a des chances de réussite, soit quand les démarches ont été déjà entreprises dans ce sens et qu'elles ont donné lieu à de bons espoirs. Or les problèmes de la Méditerranée — ceux qui retiennent aujourd'hui l'attention internationale et des grandes Chancelleries — ne semblent pas rentrer dans cette catégorie.

Le conflit arabo-Israélien paraît pour le moment insoluble. L'Italie — il ne faut pas l'oublier — vit entièrement en Méditerranée et ne peut donc s'aliéner, par une médiation, les sympathies des peuples qui la côtoient. En Egypte, en Tunisie, vivent des centaines de milliers d'Italiens, hôtes de ces pays. L'Italie entretient d'étroites relations économiques, commerciales avec l'Egypte, la Libye, la Tunisie, l'Algérie, le Maroc, le Liban, la Syrie, la Jordanie, l'Irak, l'Arabie Saoudite et le Yémen.

Quant au conflit pour Chypre, c'est celui qui nous afflige le plus. La Grèce est notre amie. D'autre part, l'Italie est également amie de la Grande-Bretagne laquelle considère la question de Chypre comme une affaire coloniale, devant être réglée directement avec la population grecque et turque de l'île. Pour les Grecs c'est une question nationale. Et pour les Anglais, une question de présence — la dernière présence en Méditerranée Orientale. Comment une médiation est-elle possible et dans quel sens? Nous estimons que l'affaire de Chypre doit être réglée en famille, dans le sens de la famille atlantique dont la Grèce, la Turquie et la Grande-Bretagne font partie avec des droits et des devoirs égaux. Enfin, il ne faut pas oublier que l'Italie fait partie de l'O.T.A.N. et qu'elle a donc des devoirs et des engagements précis.

La diplomatie italienne se rend compte que les Arabes — là est le point — ne veulent absolument plus entendre parler de protection, de défense du monde arabe. C'est là une susceptibilité parfaitement compréhensible, qui se rencontre chez les peuples indépendants. Ils se méfient de toute protection, aussi honnête soit-elle. Et même la médiation, et parfois l'assistance, a pour eux, le goût de protection. A. LOVATO

ALEXANDRIE, notre ville...

ALEXANDRIE D'HIER

Après Thalia Caravia, Micky Matsakis nous quitte...

L'annonce que Matsakis va transporter, lui aussi, ses pénates à Athènes, m'a fait penser à un autre départ, celui d'il y a quelques années, d'une figure tout aussi connue dans le monde des arts, Mme Thalia Caravia.

Mme Caravia a tenu d'abord rue Zangarol, et ensuite non loin de la rue Fouad, salon de lettres et de arts... Peintres et écrivains s'y réunissaient, échangeaient leurs idées, sous l'égide de cette grande dame, qui a su entretenir pendant plusieurs lustres, le feu sacré, pour la conservation duquel, des contacts permanents entre artistes étaient peut-être nécessaires.

Plus d'un d'entre nous, possède dans son salon des vues du Mex ou du Mariout, signées Thalia Caravia. Cette luxuriance de couleurs fusait d'avantage de l'âme si riche de leur auteur que de l'emploi tout aussi précis de sa boîte à couleurs. Et si la technique, la façon d'appliquer sur une toile la couleur, a été perfectionnée à maints égards, elle n'a continué aujourd'hui à produire et exposer dans nos salons de peinture, l'âme aussi qu'elle leur a léguée. Et encore chez plus d'un de ses amis, même étrangers à la peinture...

Ce peintre dont le talent, après Alexandrie, a gagné Athènes, et dont le nom est mentionné souvent par les journaux de Grèce, était la digne compagne de ce journaliste barbu, retors jusque dans son classicisme sévère, qui éditait alors dans notre ville le quotidien «Ephémère», et qui s'y s'imposait aux Grecs et même aux étrangers, puisqu'on l'avait nommé Conseiller à notre Municipalité. Je le vois encore, promenant son sourire sous sa barbe, dans les Conseils de l'ancienne salle de la rue Fouad, prononçant en français des mots qui sortaient à peine de sa bouche, mais mots significatifs et profonds — comme sa prose d'ailleurs assez touffue et à plusieurs étages en profondeur (jadis l'article de fond s'étalait sur plusieurs colonnes permettant le haut et le bas aussi bien de la période de style), prose que goûtaient certains férus de difficultés, dans la «skathavroussa», langue régnante à l'époque, sa gargarisation à l'infini...

Ces expressions-croûtes (s'agissant-il d'entreprises industrielles, de concessions, etc.) à peine prononcées, passaient d'un édile à l'autre, comme je ne sais quel mot de passe liturgique, dont les prêtres de l'ancienne Egypte, à la doctrine et à la barbe tout aussi écroulés que «caraveline», détenaient le secret... Couvrez-vous couleur de feu et gilet garnis du meilleur or des chaînes, se rencontraient d'ailleurs, très souvent, dans le luxueux bureau éditorial de l'«Ephémère», ce qui ne manquait pas d'ajouter au prestige du journal...

Thalia et Nicolas Caravia avaient fini par captiver les Alexandrins, et leur départ a laissé un certain vide dans la colonie grecque... J'ai connu Matsakis, par Lykiardopou qui s'était installé dans le dernier à Alexandrie, Lykiardopou qui fut de son vivant une véritable vedette de la bienfaisance. N'a-t-il pas, le plus efficacement, aidé les pauvres, créant à leur intention la Cuisine Populaire d'Alexandrie, dont les grandes dames hellènes ont pris la suite?

Vers 1920, Lykiardopou recevait chez lui, de son côté, écrivains, journalistes et peintres... Matsakis a trouvé dans son salon, alors qu'il venait de débarquer d'Allemagne, où il avait étudié la peinture, bien des idées à échanger. Depuis, se déplaçant souvent en Grèce, il a perdu le toucher quelque peu brutal du «Midde Europa» qui caractérisait ses premières huiles. Sa délassant à faire chanter dans ses aquarelles, le ciel attique et caressant au coucher du soleil, des felouques et des cabanes villageoises...

Sa palette, dans sa légèreté de touche, avait saisi la poésie des bourgades de la péninsule. Une exposition en 1948 à Alexandrie, glorifiait ainsi — mieux que toute autre propagande touristique — le paysage grec. Mais son inspiration ne s'est pas contentée de la reproduction de l'olivier grec et de la mosaïque des rochers des îles. Le visage de la fellahine — différent dans chaque province — l'a attiré aussi bien. C'est ainsi que dans la présente exposition d'adieu de ses œuvres, organisées dans son studio de la bâtisse de l'Hôpital Grec, rue Stamboul, on trouve côte à côte un visage éveillé d'Egyptienne, de rouge vêtue, qui s'oppose au jeune olivâtre d'une fellahine de Louxor, à la «melaya» sombre.

Matsakis n'est pas un simple portraitiste amateur. La Communauté Hellénique de notre ville l'ayant choisi, il y a quelques années pour décorer l'Eglise Evangélisimos, désolé en lui, un luxuriant «agiotage», occasion qui lui a permis de marier dans un travail de longue haleine, l'imagerie allemande, au trait lumineux et spécial de l'icôgraphie byzantine.

Dans la présente exposition qu'il consacre à ses amis, se dérobant à l'apparat d'un accrochage officiel, il nous montre principalement des paysages d'Egypte, à la douce lumière. Cueillette de coton et de «adouras», vues de Marsa Matrouh, et toujours des felouques, mais plutôt que gréant leurs ailes sur les rochers abrupts de l'archipel grec, se balançant harmonieusement sur le Nil. Vues des soukhs, coins de ville, maisons arabes enrichies, grâce à la maîtrise du toucher et à l'exercice du regard, de la poésie la plus chatoyante et la plus sentie, peut-être parce que la moins recherchée... ELOY TROUVERE

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Renvoi du travailleur, en cas de "faute lourde"

Un ingénieur avait saisi le Tribunal des Questions Ouvrières d'une demande par laquelle il réclamait une indemnité de 10.000 livres, à une Société de Filature, à la suite de son renvoi intempestif. Le représentant de la Société fait valoir que le renvoi a été pour cause des fautes lourdes, commises par le travailleur (chargé de la surveillance de l'impression des tissus), et que celui-ci constituait, à coup sûr, une violation essentielle des obligations à sa charge, en vertu du contrat de travail. En outre, cet ingénieur exerce une autre activité du même ordre auprès d'une société concurrente, tout en incitant les ouvriers à quitter la Société de Filature pour la Société rivale. Le Tribunal du Caire, présidé par M. Aziz Morcos, a fait droit en partie à la demande de l'intéressé, en lui allouant 500 livres de dommages-intérêts pour les considérants ci-après:

Attendu que la loi, si elle a permis à l'employeur de licencier le personnel, a entouré l'ouvrier de certaines garanties pour qu'il ne soit pas la victime de l'employeur. Si donc, celui-ci entend user de son droit de licenciement, sans raisons valables, le renvoi est considéré comme intempestif et donne droit à réparation. Cela signifie que celui qui résilie le contrat est tenu à payer l'indemnité.

Mais, par ailleurs, le législateur a exigé pour permettre le renvoi, sans préavis, en cas de faute lourde de la part du travailleur ayant entraîné une perte matérielle importante, que les autorités compétentes aient reçu avis dans les 24 heures. En d'autres termes, cette «faute lourde» doit constituer un délit (ou un crime) punissable... Et il ne résulte pas du dossier de l'affaire que la faute lourde ou la perte matérielle importante aient été prouvées ni que la Société ait informé les autorités dans les 24 heures.

Notre excellent confrère «Le Progrès Egyptien» vient d'éditer un très beau numéro spécial sur le Liban. Ce très bel ouvrage est en même temps un hommage rendu à ce beau pays et un témoignage, non seulement de l'unité égypto-libanaise, mais encore de la sympathie unanime dont il jouit dans tous les milieux. En effet, à côté d'articles du colonel Anwar El-Sadat, de ministres libanais, de personnalités libanaises et égyptiennes, nous y relevons des articles de M. Pierre Benoit, de l'Académie Française, de M. du Chayla, ambassadeur de France en Egypte, de M. Bouneure, titulaire de la chaire de littérature française à l'Université d'Ain Chams, de Camille Maucclair, etc.

De ces articles et des photos qui les illustrent richement se dégage la physionomie d'un pays dont non seulement la nature est superbe, mais encore les habitants sont particulièrement actifs dans tous les domaines et dégagent un rayonnement qui leur a valu des sympathies unanimes.

Nul doute que ce numéro spécial fera encore mieux connaître le Liban à ses lecteurs et éveille chez eux, en cette veille de vacances, le désir de visiter ce pays où la plus haute antiquité se mêle aux aspects les plus avancés de la vie moderne, où une population hospitalière et travailleuse, faite de différents éléments et de différentes religions s'est fondue dans un fait national qui constitue un remarquable exemple.

Nos félicitations à nos confrères du «Progrès» pour cet excellent ouvrage.

ECHOS

REPRESENTATION THEATRALE DES TRÉTEAUX : Samedi 28 Avril 1956 à 9 h. p.m. à la Salle St. François Xavier, représentation théâtrale des Tréteaux «Vieux clichés pour un pantomime» de Lisette Enekan, sous le haut patronage de M. Mohamed Kamel El Dib, gouverneur d'Alexandrie, au profit de l'œuvre des Enfants de la Patrie, Secours d'Urgence.

Les billets peuvent être numérotés chez Roudrot.

CONFERENCE SCIENTIFIQUE : M. Marcel Boussoit, directeur du Laboratoire de Physique à l'Ecole Polytechnique de Paris, fera à Alexandrie une conférence en anglais sur les «Semi-conducteurs» (chapitre de l'électronique) en deux séances : la première, le lundi 30 Avril à 11 h. a.m., à la Faculté des Sciences, et la seconde, le mardi 1er Mai, à 11 h. a.m., à la Faculté Polytechnique.

Toutes les personnes intéressées à la question y sont cordialement invitées.

UNE EXCURSION DU GORLE STE. CATHERINE A MARS MATROUH : Le Cercle Sainte-Catherine organise pour les membres et leurs amis, une excursion à Marsa-Matrouh, pour le 11, 12 et 13 Mai 1956, au Riviera Palace.

ACADEMIE DES POETES (Section du Caire) : La 38ème et dernière réunion de la 7ème session annuelle 1955/1956 de la Section du Caire de la Société des Amis de l'Académie des Poètes de Paris, s'est tenue dimanche dernier, à 11 h. a.m., dans les salons de la Maison de France, sous la Présidence d'Honneur et la présence de M. André Décamp, consul général de France, au Caire, entouré du Délégué Général-Fondateur en Egypte, M. Edouard Gargour, du Président de la Section du Caire, M. Fernand André Lambert, de M. Marie Piattoli, secrétaire, et de la Reine des Muses, Mlle Yvonne Yéhiel.

CONFERENCE AU CLUB DES JOURNALISTES : Notre excellent confrère, M. Sabri Aboul Magd, membre du Conseil Central de l'Ordre des Journalistes, fera ce soir à 9 h., au Club des Journalistes d'Alexandrie, une conférence sur la femme en Chine populaire.

L'ANNUEL SPEECH DAY AU VICTORIA COLLEGE : Le 15 Mars 1956, au grand amphithéâtre de l'Université de Grande-Bretagne et Lady Trevelyan.

DISPENSARE DE MINA EL-BASSAL AL-MOASSAT : L'Assemblée Générale du Dispensaire de Mina-El-Bassal «Al-Moassat» se réunira sous la présidence de M. Mohamed Kamel El Dib, Gouverneur d'Alexandrie et Président du Conseil d'Administration du Dispensaire le samedi 28 Avril 1956 à 11 h. a.m. dans le bâtiment de Dispensaire, Rue Gharb de Gabbari, No. 15.

SUR NOS ECRANS : HELL'S HALF ACRE : Le quartier des mauvais garçons à Honolulu s'appelle «Hell's Half Acre», c'est-à-dire «le demi-arpent de l'enfer», titre qui décrit bien ce milieu louche d'établissements presque en marge de la loi et des règlements de la police, tavernes douteuses, maisons de jeu clandestines, établissements qui servent de lieux de plaisir ou de rendez-vous à des bandes de bandits fuyant les rigueurs de la loi.

EN ANGLETERRE : UNE TORTUE GEANTE CAPTUREE PAR DES PECHEURS : Rhodes (Mondar) — Un groupe de pêcheurs a capturé, dans les parages de l'île de Rhodes, une tortue de mer d'une grosseur exceptionnelle. Elle pèse deux quintaux et 10 kilos. Les cinq pêcheurs qui ont accompli cet exploit ont dû livrer une lutte opiniâtre pour venir à bout de l'animal, décidé à défendre à tout prix sa carcasse.

EN GRECE : UNE BOUTEILLE D'HUILE D'OLIVE A CHURCHILL EN SIGNE DE RAPTURE DE TOUTE PEPITE : Athènes (Mondar) — Parmi les nombreux gestes que les Grecs ont accompli en ces jours de tension aiguë avec l'Angleterre pour démontrer la mépris et la haine suscités par la politique de Londres à Chypre, l'un d'eux a une signification étrange.

EN ANGLETERRE : UNE BOUTEILLE D'HUILE D'OLIVE A CHURCHILL EN SIGNE DE RAPTURE DE TOUTE PEPITE : Athènes (Mondar) — Parmi les nombreux gestes que les Grecs ont accompli en ces jours de tension aiguë avec l'Angleterre pour démontrer la mépris et la haine suscités par la politique de Londres à Chypre, l'un d'eux a une signification étrange.

LES BRUITS de CAIRE

L'Egypte à l'honneur — relatif — d'avoir un des acteurs de cinéma les «plus mariés» du monde. C'est le journal américain «Movie Screen» qui nous l'apprend.

Son nom est Abdel Aziz Mahmoud. Il a tant contracté de mariages qu'il occupe en ce moment la troisième place dans le monde dans ce genre de sport.

Et à propos de cinéma, un autre magazine américain, «Photoplay», publie un article de Cecil B. de Mille sur ses souvenirs recueillis au cours de ses voyages de par le monde.

Cecil a dit que la chose qui a attiré le plus son attention en Egypte, tandis qu'il y tournait «Les Commandements», était... l'abondance des barbes dans le pays.

Il en a été tort aisée d'ailleurs, car il avait précisément un grand besoin de barbes dans ce film et qu'il put ainsi les recruter facilement.

Cecil conseille à ceux qui doutent de son assertion d'aller se promener un jour du côté de la mosquée de Sayedna Hussein.

M. Hammarskjöld va retourner en Egypte et fera parler de lui. Par exemple, on sait maintenant qu'il est tout à fait inutile d'inviter le secrétaire-général de l'ONU à une réception. Il les refuse toutes. Par l'entremise de son secrétaire.

PRODUCTION FRANCAISE D'ACIER EN FEVRIER : 1.004.000 TONNES : La production d'acier brut des usines françaises a été, en février, de 1.004.000 tonnes contre 1.112.000 tonnes en janvier.

CREATION PROCHAINE D'UN NOUVEAU SERVICE FERROVIAIRE ENTRE PARIS ET MILAN : Une conférence ferroviaire internationale s'est ouverte récemment à Turin. Des experts français, italiens et suisses y participent. A l'ordre du jour figurent notamment la création d'un nouveau train entre Paris et Milan via Domodossola, d'un train touristique bi-hédomadaire de Paris à Venise et d'une accélération des convois entre Genève et Milan, afin de ramener à douze heures la durée du voyage de Genève à Rome.

UN IMPORTANT FRAGMENT DE LA TÊTE DU DIEU SOLEIL CHEF-D'OEUVRE DE PHIDIAS : RETROUVE PAR UN ARCHEOLOGUE FRANÇAIS : M. Jean Maréchal, professeur d'archéologie classique à la faculté de Bordeaux, a eu la chance de découvrir dans un fragment jusqu'à présent mal interprété du musée de l'Acropole, à Athènes, un important morceau de la tête du dieu Hélios, qui figure sur le groupe de Phidias, d'en établir le raccord avec le marbre conservé à Londres.

Restitution qui ne manque pas d'intérêt puisqu'elle conserve à l'art un des meilleurs créations de Phidias et la plus ancienne représentation en ronde-bosse, dans l'art grec, du dieu Soleil.

POUR MIEUX CHAUFFER LES VOITURES : Une maison anglaise vient de lancer un système unique en son genre et original pour le chauffage des voitures.

On a adapté le principe de la couverture chauffante électrique aux besoins de l'automobiliste sous forme d'un coussin de siège chauffé par les accus de la voiture.

On considère que si un siège est chaud, le reste du corps a vie. Il a changé de nom, oublié celle qu'il épousa jadis et qui avait connu à ses côtés de rares instants de bonheur, et qui vit maintenant avec son souvenir fervent, car elle le croit mort.

Pourquoi cette fuite devant le passé? De quel crime est-il coupable pour avoir agi ainsi? Et quand un assassinat mystérieux est commis dans ce quartier malfamé et que la police fait irruption, les événements vont se compliquer bien davantage. Car l'épouse qui se croyait veuve a entendu à la radio un air qui l'a entraîné sur la piste. Elle viendra jusqu'à Honolulu pour se trouver face à face avec le mort-vivant qui s'obstine à ne pas vouloir la reconnaître, et les événements tragiques qu'il s'ensuivront porteront son point culminant le drame qui se profilait depuis les premières images.

Le film a été entièrement tourné à Honolulu, ce qui confère aux images un sens d'authenticité et un pittoresque qu'on ne saurait négliger. Mais c'est surtout l'excellente interprétation de Wendell Corey, acteur probe et consciencieux, d'Evelyn Keys, une vedette pleine de talent et de sensibilité, et de deux autres belles filles, Marie Windsor et Nancy Gates, qui contribuent au succès de cette oeuvre où le drame humain, le problème sentimental et l'action dynamique se font à l'aise, par l'entremise d'une équipe polémique, camarades de travail et la population de l'île, qui a porté en triomphe le colossal trophée marin.

ZODIAQUE

Conseils pour demain

- BEELIER (22 Mars au 20 Avril) - Vos intuitions seront bonnes.
TAUREAU (21 Avril au 21 Mai) - Vous vous assurez un bénéfice.
GEMEAUX (22 Mai au 22 Juin) - Vous vous créez de nouvelles relations.
CANCER (23 Juin au 23 Juillet) - Rendez service à ceux qui en ont besoin.
LION (24 Juillet au 23 Août) - Bonnes nouvelles pour vos affaires.
VIERGE (24 Août au 23 Septemb.) - Vous aurez d'agréables moments.
BALANCE (24 Septemb. au 23 Oct.) - Une idée imprévue vous profite.
SCORPION (24 Oct. au 22 Novemb.) - Ne manquez pas une bonne occasion.
SAGITTAIRE (23 Novemb. au 22 Décemb.) - Sortez ce soir, vous ne le regretterez pas.
CAPRICORNE (23 Décemb. au 20 Janv.) - Lisez, étudiez avant de vous décider.
VERSEAU (21 Janvier au 19 Févr.) - Soyez diplomate avec un nouvel ami.
POISSONS (20 Février au 21 Mars) - Votre avancement est en bonne voie.



Khedivial Mail Line
Départs pour NEW-YORK
at autres PORTS AMERICAINS
par le s.s. "KHEDIVE ISMAIL"
Prochain départ : s/s «MOHAMED ALI EL KEBIR» le 19 Mai

IMAGES et ETOILES qui PASSENT

THERE'S ALWAYS TOMORROW



Le célèbre best-seller d'Ursula Parrott revit encore une fois à l'écran sous l'habile direction de Douglas Sirk, qui semble s'être fait une spécialité d'imagier les grands problèmes du cœur.

Un homme, marié et père de famille, vit dans un bonheur paisible quand il revêt une femme qui l'aima jadis follement. L'ancien amour revit dans une flamme de passion. La grisaille de son existence actuelle lui semble maintenant insupportable; il rêve de refaire sa vie aux côtés de celle qu'il n'a jamais pu oublier.

Mais ce bonheur pourra-t-il être complet s'il est bâti sur les ruines d'un autre bonheur?

Comment la femme pourra-t-elle être heureuse en sachant que sa félicité a provoqué un drame familial, des larmes et du désespoir.

Avec la délicatesse de touche e-

26 NATIONS SE DISPUTENT LA PALME D'OR DU FESTIVAL DE CANNES

La liste complète des pays et des films participant au neuvième Festival International de Cannes vient d'être publiée. Quelques modifications de dernière heure pourraient intervenir, mais d'ores et déjà les concurrents connaissent leurs positions respectives.

Conformément au règlement institué il y a deux ans, afin de limiter la durée de la manifestation, les pays dont la production annuelle est inférieure à cent films ne peuvent présenter qu'un seul film. Ceux dont la production varie entre 100 et 250 ont droit à deux films. Au delà de 250, 3 films sont autorisés à concourir. Toutefois si un pays demande à voir sa sélection augmenter, il lui est permis de présenter un film de plus. C'est ainsi que cette année, la France, l'Italie et l'URSS présentent trois films au lieu de deux et les U.S.A. quatre films au lieu de trois.

Quelques commentaires s'imposent sur les diverses sélections. La sélection allemande n'est pas encore tout à fait certaine. « Ciel sans étoiles » de Helmut Kautner, qui aborde le délicat problème de la division de l'Allemagne, bien que désigné par la commission de sélection allemande n'a pas encore reçu l'approbation des autorités de Bonn. Il y a lieu de le regretter car Kautner est à l'heure actuelle en Allemagne le seul cinéaste de talent. C'est lui qui a attiré l'attention internationale sur le cinéma allemand (considéré comme disparu depuis bien longtemps) avec des films tel que « Le dernier Pont », primé à Cannes en 1954, « Louis II » et « Le Général du Diable ». Espérons que son film sera maintenu car on voit vraiment mal ce qui pourrait le remplacer. L'Autriche nous délègue une biographie de l'enfant du pays « Mozart » et la sélection américaine, assurément la plus copieuse, comprend « The Man in the grey flannel suit » de Nunnally Johnson, réalisateur de « Comment épouser un millionnaire » l'histoire d'un homme comme les autres (d'où le symbole du titre), et « The Man who knew too much », d'Alfred Hitchcock, remake d'un de ses plus célèbres « thrillers » des années 30, entièrement tourné au Maroc avec James Stewart et Daniel Gélin. Le Maroc sera d'ailleurs autrement présent cette année avec son premier film de long-métrage réalisé dans les nouveaux studios de Rabat. Une adaptation du « Médecin malgré lui » de Molière.

Nous avons déjà parlé de la sélection française et de la tempête qu'elle soulève. La Grèce a de fortes chances avec « La fille en Noir » de Michael Cacoyannis, jeune réalisateur de talent signalé en 1954 à Cannes par son premier film « Stella ». L'Italie qui a inscrit « Il Tetto » de Vittorio de Sica n'est pas encore sûre de le présenter, le film n'étant pas encore terminé. « Il Tetto » qui raconte l'histoire d'un maçon à la recherche d'un logement, histoire inspirée par un fait réel, est dans la meilleure tradition néo-réaliste. C'est la première collaboration du tandem De Sica-Zavattini depuis le déjà célèbre « Umberto D » (1951).

En l'absence d'« Il Tetto », les couleurs italiennes seront défendues par « Gli Innamorati » de Mauro Bolognini et « Il Ferroviere » de Pietro Germi qui est, comme son titre l'indique, l'histoire d'un cheminot. Pour incarner le cheminot, Pietro Germi, dont « Il camino della speranza » lui valut une renommée internationale, avait fait appel à Spencer Tracy mais ce dernier n'étant pas libre, il assume lui-même le rôle. Ces trois films italiens viendront n'est pas en perte de vitesse. L'URSS enfin, nous présentera « L'Othello » de Shakespeare dans une adaptation, et une réalisation de Serge Youtchkévitch, un des plus grands réalisateurs soviétiques qui fut jadis l'assistant des très regrettés Eisenstein et Poudovkine.

Le court-métrage, ce « parent pauvre du cinéma » ne sera pas absent de la compétition et sept pays, « Le Danemark, le Luxembourg, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, les Philippines et l'Afrique du Sud », ne présentent que des court-métrages. La sélection française comprend « Tant qu'il y aura des bêtes » de Jules Bressat et « Le ballon rouge » d'Albert Lamorisse, spécialiste des films pour enfants qui obtint en 1953 à Cannes le Grand Prix international du court-métrage pour son merveilleux film « Crin Blanc ». Nous ne manquons pas de tenir les lecteurs au courant de ces réalisations, car après tout, le court-métrage n'est-il pas le banc d'essai des cinéastes de demain ?

A l'heure où nous écrivons ces lignes, aucun titre n'a encore été avancé pour l'inauguration qui aura lieu lundi soir en présence de M. Lemaire, ministre de l'Industrie et du Commerce, de M. Jacques Flaud, directeur du Centre National du Cinéma et de nombreuses personnalités du cinéma. On espère également la présence de M. Christian Pineau, ministre des Affaires Etrangères. Le jury qui se compose de diverses personnalités françaises et étrangères du cinéma, du théâtre, des lettres et des arts, comprend cette année Maurice Lehmann, ancien administrateur des théâtres lyriques nationaux et actuellement directeur et metteur en scène du Théâtre, Henri Jeanson, scénariste bien connu de films désormais classiques tels « Pépé le Moko », « Carnet de Bal », « Hôtel du Nord », la grande comédienne Ariely, Roger Régent, journaliste français ancien président du Syndicat des producteurs, la romancière Louise de Vilharnoy dont les adaptations à l'écran de « Madame De... » et « Julietta » furent très heureuses, Otto Preminger, réalisateur de « River of No Return », Carmen Jones » et « The Man with the Golden Arms », Po Meccoli, journaliste italien, Maria Romico, journaliste mexicaine et deux personnalités anglaises et allemandes non encore désignées. Le Président du jury n'a pas non plus été désigné mais il est très vraisemblable que ce soit Maurice Lehmann. En outre, Jean Cocteau, qui présida si brillamment les Festivals 53 et 54 sera sans doute nommé Président d'honneur.

Parmi les vedettes que nous verrons sur la Croisette on peut déjà citer pour les Etats-Unis Kim Novak (vedette de « The Man with the Golden Arms »), Susan Hayward (vedette de « I'll cry to-morrow »), Fred MacMurray, June Haver, Bing Crosby, Jennifer Jones, Donna Reed et Gregory Peck (vedette de « The Man in the grey flannel suit »). La Grande-Bretagne fait cette année un effort particulier puisqu'elle délègue les responsables de la J. Arthur Rank Organisation, seize journalistes et une caravane de vedettes parmi lesquelles la Marilyn Monroe anglaise, Diana Dorso qui a son premier rôle dramatique dans « Yield to the Night », Peter Finch, John Greyson, Donald Linden, Glynis Johns, Richard Todd, qui a un rôle dans le film français « Marie-Antoinette », Kay Kendall et Virginia McKenna jeune vedette de « A town like Alice » qui sera présentée hors-festival. Tout ce monde sera reçu par les hôtes français qui comptent entre autres Michèle Morgan qui incarne « Marie-Antoinette », Martine Carol, Brigitte Bardot, Sophie Desmarets, Nicole Courcel, Gérard Philipe, Maurice Ronet et les réalisateurs Christian-Jaque et Henri-Georges Clouzot dont on attend beaucoup de son « Mystère Picasso ».

Nous donnons ci-dessous les diverses sélections nationales au 9ème Festival International de Cannes. 33 pays participent à la compétition dont 26 seulement présentent des long-métrages.

Allemagne : « Ciel sans étoiles » (sous toutes réserves).

Argentine : « El Ultimo Peno ».
Australie : « Walk into Paradise ».
Autriche : « Mozart ».
Belgique : « Les Mouettes meurent au port ».
Brésil : « La Route ».
Bulgarie : « Poitr premier de l'ordre du jour ».
Canada : « Le Berger ».
Espagne : « La Tarde de Toros ».
Etats-Unis : « I'll cry to-morrow »; « The man who knew too much »; « The harder they fall »; « The man in the grey flannel suit ».
Finlande : « Le soldat inconnu ».
France : « Marie-Antoinette »; « Le Mystère Picasso »; « Le Monde du Silence ».
Grande-Bretagne : « Yield to the Night » et « Seven years in thibet ».
Grèce : « La fille en noir ».
Hongrie : « Un petit carrousel de fête ».
Inde : « Father Panchaldi » et « Schevgyachya Shenga ».
Japon : « Si les oiseaux savaient »; « Le Christ de Bronze »; « Le chevalier fantôme ».
Maroc : « Le médecin malgré lui ».
Mexique : « Talpe » et « La Escondida ».
Pologne : « L'Ombre ».
Roumanie : « L'affaire Protar ».
Suède : « Les sourires d'une nuit d'été ».
Tchécoslovaquie : « Le Commandant Hussite ».
U.R.S.S. : « Othello »; « Poème Pedagogique »; « Mère ».
Yougoslavie : « Hanka ».
Italie : « Il Tetto »; « Gli Innamorati »; « Il Ferroviere ».
Sept pays ne présenteront que des court-métrages. Se sont : Le Danemark, le Luxembourg, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, les Philippines et l'Afrique du Sud.

ARTISTS AND MODELS



Revoir à l'écran ses artistes favoris, les inénarrables Dean Martin et Jerry Lewis, constitue déjà pour le cinéphile un plaisir sans égal. Mais que dire alors de ce « Artists and Models » où nos deux héros sont entraînés dans une aventure des plus loufoques et des plus hilarantes dans un milieu de filles ravissantes, séduisantes et attirantes au possible?

Car « Artists and Models » est une folle aventure, pleine de gags hilarants et de situations d'un vaudevillesque achevé qui se déroule dans un milieu d'artistes et de modèles, avec des chants et des danses, des numéros spectaculaires où évoluent les plus grandes beautés de l'écran.

Et, brochant sur le tout, le Vis-tavision et le Technicolor ajoutent leurs prodigieux effets sur ces images enchantées qui constituent véritablement un régal pour les spectateurs.

YVONNE DE CARLO chante et danse dans "FLAME OF THE ISLANDS"



Dans un numéro de chant et de danse de toute beauté, Yvonne de Carlo fait une fois de plus la preuve de son immense talent de comédienne accomplie.

En effet dans « Flame Of The Islands » où elle est magistralement entourée par Howard Duff, Zachary Scott, Jim Arness et Kurt Kasznar, la belle Yvonne chante et danse un numéro : « Bahama Mama » qui est un délicieux mélange de Mambo, Samba, Rumba et de rythmes indigènes des Bahamas. Son rôle d'animatrice de boîte de nuit s'y prête d'ailleurs à merveille.

Déjà les ventes prodigieuses du disque en Amérique l'ont placé au rang des plus grands « best-sellers » du disque.

Il est vrai que dans « Flame Of The Islands » dont es exécutifs ont été tournés en belles couleurs dans les Bahamas, Yvonne de Carlo ne fait pas que chanter et danser, puisqu'il s'agit d'un dram' prenant où les intrigues et les poursuites donnent au film une allure qui tient le spectateur tout le temps au rebord de son fauteuil.

EAST OF EDEN



L'oeuvre sensationnelle de Steinbeck a été traduite à l'écran par le génial Elia Kazan avec une sincérité et une probité qu'on ne saurait passer sous silence.

Devant l'audace de certaines situations, combien d'autres réalisateurs auraient ou bien reculé, ou bien eu recours à d'ingénieux maquillages du sujet? Mais Kazan n'a fait au bourgeois aucune concession d'ordre conformiste, il a rendu l'esprit et la lettre du roman de Steinbeck, restituant à chaque personnage sa psychologie, ses réactions, ses complexes. Et c'est pourquoi « East of Eden » est un film qui est un véritable chef-d'oeuvre.

Cette famille Trask nous y apparaît comme un cas clinique, chaque personnage un sujet de psychanalyse, chaque événement buriné dans son réalisme puissant, comme dans une tragédie grecque.

Tous ces êtres tourmentés se tourmentent mutuellement dans un tourbillon de passions contradictoires et d'événements au rebondissement multiples.

L'interprétation de James Dean (un jeune acteur plein de brillantes promesses, mort soudainement à la suite d'un stupide accident d'auto) est absolument bouleversante, aux côtés de Raymond Massey, Richard Davalos, Julie Harris, Jo Van Fleet et Lois Smith.

Le Cinemascope et le Warner-color ajoutent encore leur relief impressionnant à cette histoire farouche qui laisse le cinéphile confondu.

Un film que l'on voit et revoit avec un intérêt passionné.

MANDRAGORE



Depuis de temps immémoriaux, la légende de la « mandragore », fleur magique qui pousse sous les potences, a eu une influence obscure sur les esprits.

L'insaisissable fantôme nocturne erre à travers l'imagination humaine et en lui prête des pouvoirs surnaturels.

Cependant, cette légende passionnante à l'extrême a pris corps grâce au célèbre roman de H. Ewers et les producteurs allemands ont tenté une oeuvre aussi étrange que passionnante. Ils l'avaient, il est vrai, déjà tentée aux temps glorieux du muet avec la célèbre Brigitte Helm que de nombreux cinéphiles n'ont pu oublier.

Et voici que « Mandragore » revit de nouveau à l'écran et pose à notre conscience un terrible problème : L'Homme peut-il utiliser l'insémination artificielle pour créer des êtres vivants qui séméaient le malheur et la destruction autour d'eux?

Et cette femme, justement appe-

provocante, « Mandragore », une oeuvre sensationnelle à tous les points de vue, que nous est donnée une réponse à cette palpitante énigme.

« Mandragore », film qui passionnera, intriguera tout le monde, est admirablement interprété par la très belle Hildegard Neff et le puissant Eric Von Stroheim.

C'est un film dont on parlera.

ABBE LANE TROP «SEXY»

Abbe Lane, la capiteuse femme de Xavier Cugat qui a juré d'éclipser à Rome, Lollo et Sophia, a été éliminée de la télévision italienne, où elle triomphait depuis quelques mois. Elle y était trop

LE DUE ORFANELLE



Ce film nous ramène sur l'écran l'oeuvre d'Adolphe d'Ennery, qui n'a jamais cessé de susciter l'intérêt et l'émotion du public d'époques différentes.

Cette histoire immortelle qui a lieu vers la fin du dix-huitième siècle, doit son succès au fait que les événements qui y sont racontés conquièrent le coeur du public et le tiennent en suspens par ses aventures et ses personnages touchants.

Pour cette somptueuse version en couleurs, tournée en Italie les rôles des deux orphelines ont été confiés à deux actrices qui en font une révélation : Myrtam Bru et Milly Vitale.

Autour d'elles, des comédiens français et italiens remplissent leurs rôles avec conscience.

Un film qui a tout pour plaire à tous.

AS YOUNG AS YOU FEEL



La vie commence, dit-on, à 40 ans. D'autres disent qu'elle commence à d'autres âges. Mais en vérité on profite de la vie tant qu'on est jeune, non pas d'années, mais de sentiments. En d'autres termes, on n'a que l'âge de ses arrières et tout va bien tant que l'on se sent jeune.

C'est sur ce thème osé, charmant, pimpant et plein d'humour que se déroule une délicieuse comédie dont le titre « As young as you feel » est à lui seul tout un programme. On rit, on s'amuse à chaque séquence, on est gagné par l'ambiance et la gaieté des situations vaudevillesques, bref c'est une oeuvre à ne pas manquer.

Et il y a d'ailleurs une raison majeure à cela, c'est que nous y retrouvons notre vedette bien-aimée, Marilyn Monroe, la reine incontestée du glamour et du sex-

appel, aux côtés de l'excellent David Wayne, la jolie Jean Peters et Constance Bennett, ex-reine du muet, toujours sur la brèche.

« As young as you feel » vous fera sentir jeune de nouveau... et quel que soit votre âge.

ABDULLA THE GREAT

L'histoire d'un monarque dont le règne tyrannique et désordonné ne pouvait avoir qu'une conclusion : la révolte de son peuple opprimé, et sa fuite avec le regret poignant d'un grand amour perdu... Car Abdulla le Grand s'était épris d'une femme pour laquelle il était prêt à commettre les pires folies.

Dans sa vie d'autocrate, habitué à voir tout plier devant ses caprices, même les plus monstrueux, au milieu de son existence faite d'orgies et d'excès de toutes sortes, une femme osa dire : « non » au souverain. Un jeune officier, ulcéré de voir sa patrie entraînée à la ruine, se joignit à d'autres officiers pour renverser le tyran et libérer le peuple du joug insupportable sous lequel il ploiyait.

Ce drame a été, on le sait, tourné en Egypte par Gregory Ratoff et parmi des décors naturels et des palais que nous connaissons bien. La similitude de certaines situations est également frappante et c'est dans un climat familial que nous assistons au déroulement d'événements d'un passionnant intérêt auxquels la couleur fastueuse et le grand écran prêtent leurs effets les plus suggestifs.

Gregory Ratoff est le réalisateur de cette superproduction et en même temps son principal protagoniste aux côtés de Sydney Chaplin, de la jolie Kay Kendall et de la brune et séduisante Marina Bertl. La mise en scène colossale, les scènes spectaculaires ajoutent encore à la beauté de ce film d'un intérêt particulièrement brillant.

Allemande : « Ciel sans étoiles » (sous toutes réserves).

Indiscrétions

Les cambrioleurs sont des gens qui ne manquent pas d'humour : ils ont visité l'appartement d'Alfred Hitchcock, maître du suspense policier, et l'ont proprement mis au pillage, emportant pour 5.000 dollars de bijoux, d'argenterie et de liqueurs. Comme il prépare « The Wrong Man », film abondamment fourni en énigmes, Hitchcock a déclaré qu'il laissait celle-là à la police. Il préfère aussi donner tout son temps à un projet qui lui tient à coeur : faire de Vera Miles, une des interprètes de « The Wrong Man », la nouvelle Grace Kelly.

Kim Novak, éminemment consciencieuse, a laissé à toutes ses occupations pour apprendre le français : elle veut se présenter à Cannes, pour le Festival, avec un minimum de vocabulaire utile. En conséquence, le pauvre Marc Krim, fiancé officiel de la jeune star, devra attendre encore avant d'espérer l'épouser : car Kim Novak ne veut pas voir ses études troublées par la moindre histoire de coeur.

La lune de miel de Gregory Peck et Véronique Passani a été troublée par un incident. Alors que le couple s'amusait à brûler quelques papiers dans un jardin, le feu a pris aux rideaux d'un proche bungalow. La venue rapide des pompiers, et le sang-froid de Gregory Peck, ont évité la catastrophe.

L'AFFAIRE STALINE EST OUVERTE

"Il se jugeait l'égal de Socrate, d'Aristote, de Goethe et, évidemment, de Karl Marx et de Lénine..."

...Mais c'est à Caligula qu'il faisait penser

L'Humanité avait écrit : « Au XXe Congrès, Khrouchchev a donné l'analyse approfondie de la personne et de l'activité de Staline, de ses mérites et de ses erreurs... »

Ce pudique entrefilet signifie tout simplement que le régime soviétique vient de liquider Staline, celui que le « Pravda » du 9 mars 1939 appelait « le beau soleil de l'humanité », le « bonheur rayonnant de tous les ouvriers du monde », le « chef de génie et père de toutes les nations de l'U.R.S.S. ».

S'il fut question des « erreurs » de Staline au XXe Congrès, ses « mérites » y ont été singulièrement oubliés. On comprend que l'organe du parti communiste français ait quel que chose à changer d'orientation trop rapidement. Nous disons bien « trop rapidement », car, d'ici quelques jours et quand on aura habitude progressive du militant de base, « l'Humanité » s'alignera sur Khrouchchev et dira sur Staline toute la vérité. D'ailleurs, « Libération », qui s'adresse à des lecteurs un peu plus exigeants, va sensiblement plus loin et reproduit les critiques essentielles.

Après Mikoyan, Khrouchchev, qui n'est peut-être pas un dictateur mais qui est le « patron indiscuté du régime », a patron Staline dans des termes qui représentent un réquisitoire total.

Selon le New-York Times, Khrouchchev a fait des révélations...

Il y a eu des révélations sensationnelles sur les raisons de la « désanctification » dont Staline a été l'objet, au cours d'une réunion à huis clos du Congrès le 24 février dernier, interdite aux délégués des pays satellites : Staline n'était plus lui-même « dans les dernières années de sa vie et pendant une grande partie de sa carrière, il était sujet à des phobias à l'égard de ses collaborateurs qu'il soupçonnait de trahison. Khrouchchev n'en veut pour exemple que la fameuse affaire de trahison des officiers supérieurs de l'Armée rouge, surtout le maréchal Toukhatchevsky qui fut monté de toutes pièces en 1937 par Staline... Erreur terrible ! qui avait mené l'Union Soviétique à au bord du désastre lors de l'attaque allemande de 1941, car l'armée rouge était alors privée de ses chefs.

Le fait que cette erreur-là soit surtout stigmatisée marque sans doute l'influence du maréchal Joukov dans le gouvernement soviétique actuel. Ces accusations ont été reprises et confirmées par M. Walter Ulbricht, chef du gouvernement d'Allemagne orientale, qui a été le premier des dirigeants des Etats satellites à critiquer la politique de Staline en termes nets :

— Depuis 1934, a-t-il dit, la tendance à l'arbitraire personnel se sont manifestées de plus en plus dans la biographie de Staline... Dans la biographie de Staline, il est écrit que celui-ci était le génial chef de guerre et que seul il a conduit son pays à la victoire. Historiquement, cela n'est pas exact. Les Staline lui-même qui l'a introduit dans sa biographie.

Enfin, des effigies de Staline ont commencé d'être retirées des lieux publics. Sa statue est partie de la salle de concert, Tchotkovsky, ainsi que ses portraits qui ornaient la galerie Tretyakov et le théâtre de l'Armée Rouge.

« Malgré Staline » et grâce au peuple russe.

« Il n'était pas de jours, a écrit Kravchenko, qui ne m'apportât une preuve tangible et manifeste de l'incapacité dont mon pays avait fait preuve pour se préparer à cette lutte dont dépendait notre vie même. Je savais que nous manquions des objets les plus élémentaires, Staline et Béria avaient beau donner des ordres impératifs et sévères d'impitoyable façon, ils ne parvenaient pas pour cela à augmenter le rendement de nos usines, qui manquaient de matières premières et dont les ouvriers mouraient de faim. »

Et Kravchenko ajoutait, parlant de la période la plus critique de guerre :

« Ce fut d'abord cet horrible été de 1942 au cours duquel l'armée allemande fut la plus rapide et la plus profonde. Puis ce fut la période jusqu'à la Volga et l'effroyable mêlée qui rendit le nom de Stalingrad aussi célèbre dans l'histoire du monde que ceux de Marathon et de Waterloo. Il y a, au fond de toute nation un élément inaltérable, éternel, invincible. C'est grâce à lui que Stalingrad fut sauvé, grâce à lui que notre pays survécut à la saignée et aux effrayants désastres qu'il eut à subir. Karl Marx et Staline n'y furent absolument pour rien. »

M. GIARELLI — Rira bien qui rira le dernier.

En effet, comme Kravchenko, M. Giarelli avait raison.

UN PERSONNAGE SANGUINAIRE DEVANT L'HISTOIRE

En somme, le procès de Staline vient de s'ouvrir devant l'histoire. Il faudra sans doute quelques années avant de rendre un verdict, car toutes les pièces ne seront pas connues de si tôt. Néanmoins, un coin du voile vient d'être levé et notre édification commence.

Quand le général de Gaulle se rendit à Moscou en 1943 pour y signer le pacte franco-soviétique, lui-même et les hommes de sa suite furent surpris par l'atmosphère du Kremlin.

En principe, le ton était cordial. D'autant plus cordial que l'on prononçait des toasts innombrables et qu'à chaque toast il fallait avaler un verre de vodka. Après le quinzième toast l'atmosphère commença à se détendre.

Staline présidait à ces agapes avec le sourire en apparence débonnaire qui l'avait fait appeler « Oncle Jo » par Roosevelt, dont l'intuition humaine n'était pas à la hauteur de la bonne volonté. Il était de fort bonne humeur et plaisantait agréablement. Tout de même, les Français furent surpris du caractère un peu monocorde de ses plaisanteries. Il disait par exemple :

— Voyez-vous le monsieur là-bas, c'est le chef des chemins de fer. Il est responsable de la marche du système ferroviaire en U.R.S.S. Les chemins de fer vont très bien. Heureusement pour lui d'ailleurs car s'ils ne marchaient pas il irait en Sibérie.

Et cette idée, visiblement, l'amusa beaucoup. Plus que l'interpellé qui souriait aussi, mais moins librement.

Cela, Staline le recommanda dix fois. Avec le chef des textiles, le chef de l'industrie métallurgique, etc. Les Français furent très frappés de son insistance et de son sourire. Visiblement, il y mettait un certain sadisme.

BRIDGE

PROBLEME No. 1

Nord

2
9 5 3
7 3
A D 9

Ouest Est

10 9 4 R 5
6 V
R V 6 5
R V 10 5 4 3

Sud

A D 3
R D
A D 2
6

Sans-atout. Sud joue et fait toutes les levées.

NOTRE CONCOURS HEBDOMADAIRE

Nous rappelons que chaque semaine deux prix de deux paquets de cartes offerts par le Moharrem Press sont tirés au sort entre les solutions exactes qui nous sont parvenues le lundi au plus tard.

Les envois doivent être accompagnés de la coupe du journal portant le problème.

SOLUTION DU PROBLEME No. 18

Nord

A V 4 2
A R 9 8
A D
6 4 2

Ouest Est

5 RD 10 9 8 7 6
V 7 6 5 V 9 8 5
D 10 9 8 A 5

Sud

3
D 10 4 3 2
4 3 2
R V 7 3

Atout cœur. Ouest entame pique. Sud fait 10 levées contre toute défense.

ANECDOTES ET VARIETES

LA FETE DES GRENOUILLES

Il y a près d'un siècle, les maisons de Paris n'étaient pas dotées d'eau courante, on allait remplir sa cruche aux fontaines publiques et le métier de porteur d'eau était alors l'un des plus florissants.

Le porteur d'eau emportait son tonneau d'eau et le montait directement à tous les étages roulement 10 centimes les 15 litres.

Ce qui — entre parenthèses — mettait l'eau beaucoup plus chère qu'aujourd'hui.

Or, à cette époque, la MI-Carême n'était pas seulement la fête des blanchisseuses, c'était aussi celle des porteurs d'eau.

Dès le matin, tonneau et cheval étaient fleuris, enrubannés et le porteur d'eau allait de maison en maison demander son pourboire.

L'après-midi, porteurs d'eau et blanchisseuses défilant en cohorte gales et bruyantes dans les rues de la Capitale.

C'est parce que ces deux corporations vivaient de l'élément liquide que la MI-Carême était désignée sous le nom de « Fête des Grenouilles ».

MANQUEUS PRINGIERS

Désireux de détruire la mode française aux Etats-Unis, les courtiers italiens viennent d'envoyer à New-York, pour présenter leur collection de printemps, deux marquis et six comtesses romaines. On a beau être en République, les têtes couronnées font toujours prime, comme on le voit.

on vient de distribuer des oreillers aux marquis et Sa Gracieuse Majesté Elisabeth II. Ces oreillers sont en toile et plumes (grand format) pour les officiers; en toile et crin (le grand format) pour les sous-officiers; petit format crin et toile à-sac pour les marins.

DU NOUVEAU POUR LES AUTOMOBILISTES

La compagnie américaine Allen B. du Mont Laboratories vient de mettre au point un appareil de télévision qui indique immédiatement à l'automobiliste en panne la cause de cet incident technique (et indépendant de sa volonté). La cause de la panne apparaît sur un écran qui l'aiguille d'une bougie encrasnée ou défectueuse, de vis platines cassées, par exemple. Bellé à chaque cylindre, l'appareil révèle sur l'écran le comportement des cylindres. Il peut aussi être branché sur la batterie, ce qui permet alors de voir sur la route comment le moteur réagit aux accélérations et aux décéléralions. Cet appareil qui a les dimensions d'une valise pèse vingt sept kilos.

Désormais et grâce à cette nouvelle application de la science électronique, l'auscultation des moteurs qui était jusqu'ici réservée aux spécialistes, sera demain à la portée de tout un chacun.

ON NE MANGE PAS LA PLUME ET LE CRIN

Pour la première fois depuis qu'existe l'Armée britannique,

Imprimerie PROCACCIA

Tél. 28628

LES MERCREDIS ROTARIENS

Plaidoyer du Professeur Langlade en faveur des conférences, des conférenciers et de la conférence

« Au déjeuner hebdomadaire... »

« Il y a huit jours, les Rotariens d'Alexandrie ont eu l'occasion d'entendre un de nos plus éminents conférenciers, le Professeur Jacques Langlade, titulaire de la Chaire de littérature française à l'Université d'Alexandrie, prononcé un plaidoyer aussi habile qu'éloquent en faveur des conférences dont on sait qu'elles sont devenues une activité très prisée des Alexandrins. »

Le rétexte de cette conférence avait été fourni par un article de notre confrère « Triplesec » qui, dans une de ses chroniques alexandrines du « Progrès-Dimanche », avait écrit qu'il n'avait baptisé « conférence » que ce qui avait affligé notre ville. Et pour ne pas faire entendre un seul son de cloche, le Rotary Club avait invité « Triplesec » à prendre lui aussi la parole après le Professeur Langlade pour exposer son point de vue. Nous croyons que nos lecteurs ont un bon nombre soit de fervents amateurs de conférences, soit de malheureux qui ont été très attristés par les Rotariens présents.

La causerie du Prof. Langlade

Un journaliste alexandrin de grand talent, masqué d'un pseudonyme très opaque, évocateur de sécheresse, alors que ses articles ne sont qu'abondance et fluidité, vient d'inventer un mot nouveau : conférence.

« Conférence ? Qu'est-ce à dire ? Le suffixe « ité » est redoutable. S'agit-il d'un « explosif », comme : dynamite, mélinite, cheddite ? Non, mais bien plutôt — car notez au travers fréquente volontiers les médecins — d'une maladie, comme : appendicite, glossite, mammitte, arthrite, gastrite, otite... j'en passe et des pires... »

Mais malade de quoi ? Du conférer ? Du public ? De la conférence, elle-même ? Un peu de tout cela. La conférence, déjà, par elle-même, est une maladie, ou un système morbide. Elle le devient, en tout cas, par hypertrophie, par épanouissement.

Un psychanalyste pourrait nous expliquer ce que le godit ou la manie des conférences révèle des tendances profondes et des frustrations de ceux qui s'y adonnent.

C'est, chez l'orateur, une revanche contre le silence auquel l'astreignent soit la règle sociale, soit simplement l'autorité intolérante de sa femme. Ce peut être une variété de l'instinct d'agression et de domination, puisque le conférencier, une heure durant, est le tyran de son auditoire et le martyr à son gré. C'est, chez le timide ou le faible, le désir de s'affirmer, de manifester son « moi » que l'on trouve également chez le sadique exhibitionniste et chez le criminel.

Chez l'auditeur, s'agit d'autre chose. La conférence est un refuge, ou un prétexte, un alibi. Elle procure, à peu de frais, l'illusion de penser, source de désespoir. Elle est une manifestation, entre beaucoup d'autres, de l'instinct grégaire, de l'esprit de coterie. Le public est moutonnier.

Mais laissons de côté ces éclaircissements indésirés. Une simple analyse d'histoire littéraire suffit à expliquer l'origine et le sens du genre qui a nom : conférence.

Celle-ci se situe exactement au point de rencontre, à la charnière si l'on veut, de deux modes d'expression et d'échanges de pensée. D'une part, la conversation mondaine, perfectionnée et polie par les salons, renoncée à sa dispersion, se concentre et s'ordonne. Au temps de Louis XIII et de Louis XIV jeune, on prend l'habitude de « causer », non pas au hasard, mais à propos d'un sujet annoncé à l'avance, et traité avec plus de développements par un membre du cercle, du « rond », comme on disait alors.

C'est ainsi que le « Discours sur les passions de l'Amour », longtemps attribué à Pascal, est une « conférence » mondaine.

D'autre part, la leçon magistrale, le doctorat, qu'elle a la chair d'université, se dépouille de son latin, de son aspect hérissé et pédantesque, s'allège et s'humanise pour plaire à l'honnête homme, et plus encore, aux dames. Fontenelle le madrigalisateur l'astronome. Il aura d'innombrables successeurs, fort savants, mais qui se piquent d'être désinvoltes et agréables en société, comme le professeur Brioch de Proust.

De cette double évolution naît la « conférence » à mi-chemin de la frivolité et du pédantisme, mais mal abîmée de l'un et l'autre défauts. C'est pourquoi la conférence a des ennemis qui lui reprochent les uns sa inutilité, les autres au contraire son encombrement lourdier. Affaire de tempéraments !

Un second journaliste, d'un autre journal, me disait un jour : Je suis « allergique » aux conférences. C'est tout naturel. Les fraises, les oeufs, provoquent des allergies chez les prédisposés. Dans ce cas, le remède est simple : s'abstenir.

Un autre encore (un troisième) me dit une fois, ignorance ou malice, je ne sais ! Les conférences, c'est ennuyeux ! Vous ne trouvez pas ? A quel je répliquai : A qui le dites-vous ? Il m'arrive d'en faire...

re, et je vous assure que ça ne m'amuse pas... Oh, pardon ! s'excusa-t-il, mais celles des autres ? De vos « conférences » — Oh ! celles-là, c'est bien pis. Car, de deux choses l'une : ou bien elles sont mauvaises et je m'y ennuie ; ou bien elles sont bonnes, et ça m'ennuie.

De ce qui précède, j'ai gardé l'impression que la conférence a-avait besoin d'être justifiée, pourquoi, comme ces parents qui conduisent leur progéniture au cinéma voir Popeye le Marin, simplement parce que leur fils n'aime pas les épinards, je vous propose une très modeste apologie de la conférence. Ce sera néanmoins très sérieux, et nous essaierons d'atteindre, sous les apparences, la réalité profonde.

Permettez tout d'abord que je m'abrite derrière Montaigne :

« Le plus fructueux et naturel exercice de notre esprit, c'est à mon gré la conférence. Il trouve l'usage plus doux que d'aucune autre action de notre vie ; et c'est la raison pourquoi, si j'étais astreint de choisir, je consentirais plutôt, ce crois-je, de perdre la vue que l'ouïe ou de parler. Les Athéniens, et encore les Romains, conservaient en grand honneur cet exercice en leurs Académies. De notre temps, les Italiens en retiennent quelque vestige à leur grand profit, comme il se voit par la comparaison de nos entendements aux leurs. L'étude des livres, c'est un mouvement languissant et faible qui n'échauffe point : là où la conférence apprend et exerce en un coup. Si je confère avec une arme forte et un roide jouteur, je me presse les flancs, me pique à gauche et à droite, ses imaginations élancent les miennes. La jalouse, la gloire, la contention me poussent et rehaussent au-dessus de moi-même. Et l'unisson est qualité du tout ennuyé en la conférence... »

Ainsi parle Montaigne, au 3ème livre des « Essais ».

Il est clair que ce qu'il appelle « conférence » n'est point un monologue, mais une escrime, une discussion, un débat, une forme allégée de la soutenance de thèses, dont le public était autrefois si friand. Il s'agit en somme d'un sport, et plutôt. Le public s'y rend sans s'en douter, pour observer cette lutte qu'est toujours une conférence, où l'orateur est aux prises avec mille difficultés et risque d'être dévoré, comme le dompteur par ses lions ou le serrurier par ses dragons, que le feu, le présage, il y a bien longtemps, au public d'une petite ville par le président de la Société Académique. Celui-ci conclut sa présentation par ces mots : « J'espère qu'il s'en tirera ». L'espéranto, mais il n'en était pas sûr. Qui sait si, secrètement, il ne souhaitait pas le contraire ?

La conférence et à plus forte raison la causerie ne sont pas des discours d'apparat, des hymnes ou des odes ou l'âme de l'orateur s'exprime dans la solitude. La conférence est toujours un dialogue, ou triologue, ou quadrilogue que (pas forcément inventif), Bourdaloue prêchait, nous dit-on, les mains jointes et les yeux fermés. Ce n'est pas l'attitude du conférencier, les yeux ouverts, il s'adresse à des êtres réels ; il capte leurs messages et il lit leurs regards, il entend, comme avec un microphone invisible, leurs objections. Les marques de fatigue, les signes de résistance, les symptômes d'indignation ou de colère, comme les élan d'acquiescement, lui sont perceptibles, même si la salle parait médusée ou (soyons plus modestes) indifférente. Le conférencier, c'est du bon que je parle, sait ici qu'il peut abréger, là qu'il doit tourner court, ailleurs qu'il lui faut insister, frapper plus fort, se livrer davantage. L'auditeur est un adversaire (celui qui est en face), il veut le vaincre, de force ou de gré, par la logique ou par l'amour, par le cœur ou par la raison.

Nous savons assez que l'esprit ne se rend pas volontiers aux raisons de la Raison, et que les argumentations les plus solides glissent, sans même la mouiller, sur notre carapace d'égoïsme. Pour convaincre (dans convaincre il y a à voir) il faut profiter des faiblesses de l'interlocuteur, saisir les instants où il se sent garde pas le « séduire », c'est-à-dire exactement le faire sortir de sa propre route, bref lui « jouer l'air de flûte magique » qui l'emmènera où vous voudrez. Les roses ne sont pas toujours malhonnêtes, et l'éloquence n'est pas forcément courtoise. L'art de persuader s'impose même aux plus austères. Pascal lui-même s'est résigné à en méditer les principes.

La conférence, comme l'exige son nom, est donc le rapprochement de deux esprits, et du contenu de ces esprits : une confrontation, une opposition, une comparaison tout au moins. Si l'exposé est suivi d'un débat (ce qui est d'une excellente méthode) mais la confrontation est explicite. Sinon, elle demeure inexorablement d'en est pas moins réelle. A l'auditeur, revenu chez lui, d'en formuler les termes et d'en tirer les conclusions. Cette post-méditation est de toute façon nécessaire, car dans le silence retrouvé, les sortilles de l'éloquence ne sont plus à craindre.

Faut-il voir, dans la conférence un simple passe-temps, un divertissement réputé distingué, une « mondanité » ? La presse, Messieurs, nous engageait à la croire, qui annonce les conférences

de. Les opinions ne sont pas confrontées, mais imposées. Les majorités sont toujours supérieures à 99%, et dans les exposés les applaudissements éclatent en rafales à la survie des mots-déclics, des mots magiques. Pour ma part, je reste du parti de Socrate, du parti de Montaigne. Il y a plus mauvaise compagnie.

Il est temps de conclure. La conférence n'est donc pas essentiellement un exercice de virtuosité ou de brio, un numéro de voltige ou de corde raide, pas un « batelage » comme disait Montaigne, ni une « mondanité », mais une contribution, brillante ou modeste, n'importe, à la culture, au savoir, et surtout à ce qui est le lieu de rencontre des bons esprits à l'Humanisme. L'Humanisme doit être le « play-ground » de tous les hommes à qui les nécessités de la connaissance et de l'action imposent une spécialisation de plus en plus poussée. La spécialisation est indispensable, mais elle a ses périls, plaisamment indiqués dans la fameuse boutade de Bernard Shaw : « Le spécialiste est un homme qui sait de plus en plus de choses sur un sujet de plus en plus restreint. A la limite, c'est un homme qui sait tout sur rien ». La spécialisation est excellente, mais il faut en sortir. C'est ce qui se fait au Rotary. D'autres ont écrit des articles sous le titre : Le marxisme est un humanisme. L'existentialisme est un humanisme. Tout aussi justifié serait un titre comme : le Rotary est un humanisme. Or, le Rotary pratique l'usage de la conférence. C'est pour lui un rite, une institution.

Ces causeries hebdomadaires, faisant suite aux conversations des convives, me font penser à l'ouvrier qui, aux heures de détente, va sur le pas de la porte respirer l'air du dehors et tailler une bavette avec le voisin. L'oxygène et les vitamines sont un besoin du corps. Un humanisme libre et gracieux est un besoin de l'âme.

La réponse de M. René Benezra au nom de "Triplesec"

Sans notes, M. René Benezra, directeur des services alexandrins du « Progrès Egyptien », improvisa une réponse dont nous ne garantissons pas absolument les termes en raison du caractère même de l'improvisation :

Messieurs,

Mon ami M. Charles Schemel, m'a téléphoné lundi pour m'inviter à ce déjeuner, pour lequel je vous remercie, tout en me prévenant que son invitation était intéressée : il comptait me demander de répondre à la causerie que M. le professeur Jacques Langlade devait faire sur les « conférences, les conférenciers et « Triplesec ».

Je n'eus garde de refuser. Le devoir confraternel ne permettait que l'acceptation. Et puis, Messieurs, j'avais grand plaisir à vous retrouver. Enfin, je me félicitais d'être associé à la communication de M. Langlade à qui je porte une déférente amitié.

J'étais aussi conscient de l'honneur que vous me faisiez, le Rotary est une assemblée très distinguée, — par la qualité individuelle de ses membres autant que par la qualité de leur occupation principale, — ou apparemment principale, — et qui consiste, je crois, à se réunir hebdomadairement autour d'une bonne table... Mais je savais aussi qu'il était audacieux et redoutable d'ajouter son commentaire à celui de M. Langlade. Et combien il était imprudent de suivre de quinze jours un éminent collègue qui avait évoqué devant vous des souvenirs amusants d'une carrière brillante et internationale.

J'avais accepté. Je tiens parole. Ne me lésinez pas votre indulgence.

D'autant plus que je n'ai jamais pu m'astreindre à lire un texte préparé d'avance. Je ne sais, en effet, lire que les vers. J'avais un instant envisagé de tourner ma réponse en vers, — en vers de milition, sans doute, mais en alexandrins tout de même, — quand il m'apparut que je pouvais faire quelque peine — pour concurrence déloyale, — à l'admirable délégué général de la section égyptienne de la Société des amis de l'Académie des poètes de Paris qui, à la dernière réunion annuelle de la branche alexandrine de la section égyptienne de la Société... etc., avait présenté en vers son rapport sur l'exercice écoulé, — exercice poétique, bien entendu.

Il fallait donc me résoudre à l'improvisation, — avec tous les dangers qu'elle comporte.

Merci de votre indulgence.

Et maintenant, à l'instar de l'éminent confrère auquel je me suis référé, laissez-moi dénombrer mes années de carrière. J'en compte déjà sept — et vingt-sept.

Vingt-sept longues années, au cours desquelles j'ai beaucoup écrit. Sauf de politique, parce que les ministres des Affaires étrangères des divers Etats n'ont jamais voulu, — à tort d'ailleurs, — me confier leurs intentions secrètes ou d'économie, puisque, parait-il, j'ai manifesté, depuis ma plus tendre enfance, une désespérante déficience à l'endroit des mathématiques et des finances. Mais j'ai écrit sur tout le reste : arts plastiques, musique, sociologie, mondanités (sans pousser la compétence jusqu'à pouvoir décrire les robes

de ces dames...), chiens écrasés, — beaucoup — et les conférences — un peu.

Eh bien, Messieurs, je n'aurais jamais pu imaginer en vingt-sept ans, mais là, j'ajoute, Messieurs, qu'on peut prendre les journalistes au sérieux.

Voilà qui est fait. « Triplesec » a mobilisé la curiosité, l'attention et la méditation de M. Langlade — et les vôtres — et, aux remerciements que je vous dois, il convient que j'ajoute la reconnaissance d'une corporation que je représente, il est vrai, bien mal.

Au nom de « Triplesec », bien entendu, Car — est-ce une surprise ? — je ne suis pas l'anonyme « Triplesec ». Et si je réponds pour lui, c'est que la tradition exige qu'un directeur de journal protège ses collaborateurs...

A propos de « Triplesec », comme je l'interrogeais, l'autre jour, sur les progrès de la « conférence », il me dit d'un ton... sec (bien sûr) :

— Une drôle de maladie ! Mondiale, endémique et incurable.

— Incurable ?

— Oui, personne n'en veut guérir.

Ni les porteurs de germes, les « professionnels de la salive », comme M. Blancpain appelle respectueusement les conférenciers, ni ceux qui les subissent (permettez le verbe, s'agissant d'une maladie).

Dans ces conditions, puisque la contagion est volontaire et que, somme toute, les ravages de la conférence ne sont pas bien graves, tolérons la conférence.

Puis-je évoquer ici un souvenir, hélas, très lointain ?

Mon professeur de rhétorique à Condorcet, à Paris, M. Félix Guirand, qui devait diriger plus tard les éditions classiques Larousse, me manifestait un intérêt affectueux. C'est grâce à lui que j'ai pu connaître certains personnages relativement importants du monde des lettres, des arts et de la conférence. C'est parmi ces derniers que figurait M. José Germain qui pouvait à longueur d'année donner trois ou quatre conférences par semaine.

J'ai connu depuis, d'autres José Germain, dans les capitales, les villes et les grands villages. J'ai connu aussi les hommes de lettres internationaux, « éternels » candidats à la conférence — éternels puisqu'ils sont « immortels » étant membres d'académies littéraires ou scientifiques. Tel M. Emile Henriot, de l'Académie et président de l'Alliance Française.

M. Henriot avait fait à Alexandrie l'honneur de sa présence et de sa parole. Je tenais le roman-critique et la critique en haute estime. Je fus conquis par le conférencier qui nous avait entretenus avec élégance, aux « Amitiés », des lettres de femmes et des femmes de lettres.

J'ai su depuis que M. Henriot ressortait cette conférence chaque fois qu'il se trouvait dans l'embar-

(Suites en page 6)

LES PRINCIPALES PROPOSITIONS DE HAMMARSKJOELD POUR LE MAINTIEN DE LA PAIX DANS LE MOYEN-ORIENT

Eloignement des forces en présence hors de portée de tir

Les zones démilitarisées devront être évacuées des troupes et le nombre des observateurs de l'O.N.U. augmenté

M. Dag Hammarskjöld, secrétaire général de l'ONU termine aujourd'hui ses entretiens avec les représentants des Gouvernements des pays arabes et d'Israël et quitte Amman à destination de Beyrouth, siège de sa mission pour retourner au Caire où il aura un dernier entretien avec le Président Gamal Abdel Nasser. Il restera deux jours au Caire. Au cours de ce passage il se mettra d'accord avec le Président sur le texte définitif d'une convention à conclure en vue d'éviter les incidents de frontières entre les pays arabes et Israël.

Il quittera ensuite Le Caire pour Israël et Damas dans le même but pour rentrer finalement à New-York.

LA MISSION DE M. « H »
On apprend que M. Hammarskjöld s'est tenu aux termes de sa mission qui lui a été confiée par le Conseil de Sécurité, à savoir la recherche des possibilités d'atténuer la tension dans le Moyen-Orient entre les pays arabes et Israël conformément aux dispositions des conventions d'armistice.

LE PROBLEME POLITIQUE
M. Hammarskjöld n'a pas discuté l'aspect politique du conflit arabo-israélien c'est-à-dire les modalités d'un règlement définitif d'un problème bien que, déclare-t-on, le gouvernement israélien se soit efforcé d'amener le secrétaire de l'ONU à soulever cette question au cours de ses entretiens avec les dirigeants arabes.

LES RESULTATS DE LA MISSION
On apprend hier au Caire, dans les milieux arabes, que les résultats de la mission du secrétaire général de l'ONU dans le Moyen-Orient se sont traduits par des engagements écrits par les dirigeants des pays arabes et d'Israël d'éviter les incidents de frontières de telle sorte que les forces en présence s'abstiennent de tirer les uns contre les autres. Cependant l'Egypte s'est réservée le droit de riposter à toute attaque israélienne. La Syrie a exigé de son côté que les Israéliens s'abstiennent de procéder aux travaux de déviation du Jourdain.

LES PROPOSITIONS DE M. HAMMARSKJOELD
Pour mettre en application les dispositions de l'accord atteint au cours de ses entretiens avec les dirigeants arabes et israéliens, le secrétaire général de l'ONU a avancé les propositions suivantes :

1. — Eloignement des forces arabes et israéliennes à une distance les mettant hors de portée de tir les uns des autres. La distance sera déterminée par les techniciens arabes et israéliens.

2. — Evacuation des troupes stationnées dans les zones démilitarisées.

3. — Augmentation du nombre des observateurs de l'ONU.

4. — Patrouilles permanentes formées d'agents de l'ONU sur les points frontaliers.

5. — Organisation des moyens de coopération entre les grandes villes et les moudiriats au sujet des travaux des équipes de la défense civile et la création de forces civiles rapides pour les secours aux zones affectées par les dégâts.

6. — Organisation des opérations de détection des bombes non explosées, et leur désamorçage.

7. — Diminution des lumières et leur extinction durant les alertes.

8. — Stockage du matériel, instruments et médicaments pour la défense civile.

9. — Constitution d'équipes d'observateurs de raids aériens pour avertir le public.

10. — Constitution d'équipes d'observateurs d'incendies.

11. — Constitution d'équipes pour la détection des irradiations atomiques.

12. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

13. — Création de postes de secours et réaménagements des hôpitaux.

14. — Education du public aux moyens de sécurité contre les raids aériens.

15. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

16. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

17. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

18. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

19. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

20. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

21. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

22. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

23. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

24. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

25. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

26. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

27. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

28. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

LE CONSEIL DES MINISTRES APPROUVE LA LOI SUR LA DEFENSE PASSIVE

Construction de tranchées couvertes et aménagement d'abris anti-aériens publics et privés

Le Conseil des Ministres a approuvé au cours de sa réunion d'hier, la loi sur l'organisation de la défense passive dont voici les principales dispositions :

Les moyens de la défense passive comprennent les éléments suivants :

1. — Organisation des moyens de signalement des alertes anti-aériennes.

2. — Organisation des moyens d'extinction des lumières.

3. — Organisation des moyens de coopération entre les grandes villes et les moudiriats au sujet des travaux des équipes de la défense civile et la création de forces civiles rapides pour les secours aux zones affectées par les dégâts.

4. — Organisation des opérations de détection des bombes non explosées, et leur désamorçage.

5. — Diminution des lumières et leur extinction durant les alertes.

6. — Stockage du matériel, instruments et médicaments pour la défense civile.

7. — Constitution d'équipes d'observateurs de raids aériens pour avertir le public.

8. — Constitution d'équipes d'observateurs d'incendies.

9. — Constitution d'équipes pour la détection des irradiations atomiques.

10. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

11. — Création de postes de secours et réaménagements des hôpitaux.

12. — Construction de tranchées couvertes publiques et aménagement d'abris privés dans les immeubles.

13. — Constitution d'équipes de terrassiers et de sauvetage.

14. — Education du public aux moyens de sécurité contre les raids aériens.

15. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

16. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

17. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

18. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

19. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

20. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

21. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

22. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

23. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

24. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

25. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

26. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

27. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

28. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

29. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

30. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

31. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

32. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

33. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

34. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

35. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

36. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

37. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

38. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

39. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

40. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

41. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

42. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

43. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

44. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

45. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

46. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

47. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

48. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

49. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

50. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

51. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

52. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

53. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

54. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

55. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

56. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

57. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

58. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

59. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

60. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

61. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

62. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

63. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

64. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

65. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

66. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

67. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

68. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

69. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

70. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

71. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

72. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

73. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

74. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

75. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

76. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

77. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

78. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

79. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

80. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

81. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

82. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

83. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

84. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

85. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

86. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

87. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

88. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

89. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

90. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

91. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

92. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

93. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

94. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

95. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

96. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

97. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

98. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

99. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

100. — Réorganisation des plans relatifs à l'évacuation globale éventuelle de certaines zones de leurs habitants; organisation de l'hébergement de ces populations déplacées.

LES MARCHÉS

Bourse des Contrats d'Alexandrie

	Coture précédente	Ouverture de ce jour
Longue soie:		
Mai	100.40	101.50
Juillet	98.25	98.60
Novembre	91.90	90.60
Janvier	88.80	—
Soie moyenne:		
Juin	81.73	81.55
Août	79.70	80.50
Octobre	73.12	72.20
Décembre	70.80	—

Marchés de coton étrangers

NEW-YORK		
Mat...	35.81 + 1	
Juillet...	35.22 + 18	
Octobre...	32.27 - 2	
Décembre...	32.35 - 7	
NOUVELLE-ORLEANS		
Mat...	35.80 + 2	
Juillet...	33.23 + 19	
Octobre...	32.25 - 4	
Décembre...	32.36 - 4	
SAO-PAULO		
Mat...	30.65	
Juillet...	32.00	
Octobre...	33.75	
Décembre...	34.15	
LIVERPOOL		
Cotons américains:		
Mai-Juin...	25.35	
Juillet-Août...	24.60	
Nouveau contrat:		
Mai-Juin...	29.30	
Juillet-Août...	26.50	
Oct-Nov...	25.40	
Déc-Janv...	25.20	
Mars-Avril...	25.00	
Cotons indiens:		
Mai-Juin...	52.75	
Juillet-Août...	52.65	
Nov-Déc...	52.65	
Cotons sudanais:		
Juillet-Août...	48.65	
Sept-Oct...	47.65	
Nov-Déc...	47.65	

Les cours de l'or à Paris

Or fin (barre 12 kg)	incoté
Or fin (ling. 1 kg)	458000
Napoléon...	3110
Demi-Napoléon...	1625
Suisse...	3000
Finlandais...	3000
Souverain...	4030
Demi-Souverain...	15960
20 Dollars...	8000
10 Dollars...	3920
5 Dollars...	18150
10 Florins...	4050
10 Florins...	3040

Le Gouvernement français annule les ordres d'expulsion contre six speakers égyptiens et libanais

Ainsi que nous l'avions précédemment annoncé le Gouvernement français avait pris un arrêté d'expulsion à l'encontre de six speakers égyptiens et d'un speaker libanais, qui avaient dit-on, refusé de lire un appel au calme destiné aux milieux algériens.

Ces speakers devaient quitter le territoire français dans les vingt-quatre heures.

Entretiens, l'ambassadeur d'Egypte en France était intervenu auprès du Gouvernement français à l'effet de rap-

porter l'arrêté d'expulsion contre les cinq speakers égyptiens.

Une dépêche de Paris annonce que le Gouvernement français a rapporté l'arrêté d'expulsion contre les six speakers qui pourront résider en France. L'ordre d'expulsion du speaker libanais a été également rapporté.

On apprend cependant qu'il est exclu que les six speakers qui ont été licenciés par la Radiodiffusion française, puissent être réintégrés dans leurs fonctions.

Le Japon refuse d'envoyer des armes à la Syrie

Une dépêche de Tokio rapporte une déclaration du porte-parole du Gouvernement japonais selon laquelle les membres du Gouvernement ont opposé un refus collectif à l'envoi de toutes armes à la Syrie.

Le porte-parole avait déclaré la semaine écoulée que le Gouvernement japonais se proposait d'examiner la demande syrienne d'achat d'armes, mais cette déclaration avait soulevé une vive discussion au sein du Parlement japonais.

On relève que le refus du Gouvernement japonais d'envoyer des armes à la Syrie vient à un moment où l'industrie des armements japonais subit une grave crise.

La réponse de M. René Benezra au nom de "Triplesec"

(Suite de la page 5)

« Voyages et verres d'eau ». M. Blancpain rapporte son expérience d'organisateur de conférences, c'est-à-dire ses déboires avec les confrenciers, ses déboires et parfois ses réussites.

Dans le tout premier paragraphe de cet ouvrage, M. Blancpain écrit :

« Tout le monde sait qu'on n'apprend jamais grand-chose en écoutant une conférence, et que dix pages d'un bon livre font bien mieux l'affaire. Si la conférence instruit, c'est de manière agréable, certes, mais toujours et nécessairement superficielle ».

Je m'inscris en faux contre une telle opinion. Je lui préfère celle que livre M. André Siegfried dans la post-face du même ouvrage :

« ...Si l'on veut conquérir son auditoire, il faut d'abord ne pas s'ennuyer soi-même ou avoir l'air de s'ennuyer. La parole est un art admirable, que tout le monde n'aime pas, mais je crois qu'on ne parlara jamais bien si l'on n'aime pas parler ».

M. Siegfried n'assimile pas pour cela les confrenciers aux bavards puisqu'il écrit par ailleurs :

« Me permettez-vous de dire aussi que je fais, moi, professeur, un peu de différence entre les qualités du professeur et celles du confrencier : un bon confrencier est un professeur, et je ne crois pas qu'on puisse être tout à fait bon professeur si l'on n'est pas quelque peu confrencier ».

La vérification de cette opinion nous est proche et immédiate. M. Langlade est aussi bon confrencier qu'il est bon professeur.

Et comme, Messieurs, les confrenciers habituels de nos groupements culturels sont des professeurs, j'admets du même coup qu'ils sont bons confrenciers.

C'est pourquoi je vous invite à crier avec moi : « Vivent les confrenciers et vivent les confrenciers ! » et je vous engage à ne manquer aucune des conférences des « Amitiés », de « L'Atelier » et même du... Rotary Club quand la pénurie d'orateurs le contraint à faire appel à des journalistes dont il se serait autrement et volontiers passé ».

M. Marc Blancpain, certains d'entre vous l'ont connu quand il était professeur au Caire. Beaucoup d'autres apprécient le romanier du « Carrefour de la Désolation ». Mais combien savent-ils que, depuis une dizaine d'années, M. Blancpain assume l'écrasante tâche de secrétaire général de l'Alliance Française (dont M. Langlade est président alexandrin) ?

A ce titre, M. Blancpain est l'organisateur No. 1 des grandes conférences françaises à l'étranger. Or, que pense M. Blancpain ?

Dans un livre écrit avec l'humour que l'on notait déjà dans les « Contes de la Lampe à graisse » (Prix Courteline 1946) et qui porte le titre explicite de

« Les nouvelles »

« Les nouvelles »

« Les nouvelles »

ARRIVÉ PAR AVION POUR LA CIRCONSTANCE

AUJOURD'HUI SIMULTANEMENT AUX CINEMAS METRO CAIRE et ALEXANDRIE

Un divertissement royal!

PREMIERE EGYPTIENNE du film que GRACE KELLY vient à peine de terminer

GRACE KELLY · ALEC GUINNESS · LOUIS JOURDAN

«The Swan» L'AMOUR D'UNE PRINCESSE

EN COULEUR